

La Gueule ouverte

20 pages
5 F
sans une ligne de pub

n°126 mercredi 6 octobre 1976 - suisse 3 FS hebdomadaire d'écologie politique canada 1,75 \$ - belgique 49 FB - france 5F

HERNU, GANACHE SOCIALISTE

J'ESPERE que vous lisez aussi « Le Nouvel Observateur », journal rigolo. Chaque semaine Delfeil de Ton se paye la fiole des bureaucrates de droite et de gauche. Chaque semaine, Jean Daniel offre une tribune éditoriale aux bureaucrates du Parti socialiste français. Chaque semaine, l'ensemble du journal est un bulletin interne à l'usage des bureaucrates. Doivent pas s'ennuyer, les lecteurs de l'Obs ! Cette semaine, c'est la défonce : le bureaucrate Hernu, Charles Hernu, découvre que l'écologie anti-nucléaire est un thème de droite et que lui, socialiste éclairé, ne tombera pas dans ce piège « réactionnaire et conservateur ». Et par quel éblouissement intellectuel ce bon Hernu en est-il arrivé à ce raisonnement génial ? Parce que les socialistes suédois se sont, entre autres abus bureaucratiques, cassé la gueule sur le problème nucléaire. Hernu, qui sent l'avoine, ne veut pas, en 78, que la « réaction » prolonge sa douloureuse attente devant le ratelier du pouvoir. Il se les veut, ces élections.

Il fait tout ce qu'il peut pour les perdre. Continue comme ça, Hernu, et c'est dans la poche pour Chirac ! Hernu a déjà traité de « zigotos dépenaillés » les antimilitaristes qui qualifiaient cet été Verdun de boucherie sanglante. Hernu aime l'armée. Hernu aime l'arme nucléaire. C'est un socialiste que les fusées Pluton font bander, alors qu'elles font horreur



à la jeunesse vivante. Hernu aime aujourd'hui l'énergie nucléaire pacifique parce que l'énergie nucléaire pacifique permet d'entretenir le stock (socialiste) de bombes nucléaires. C'est logique ton raisonnement, Hernu ! C'est un raisonnement de droite logique : le pouvoir, les armes, les citoyens assistés et soumis, une énergie centralisée qui sera répartie par les bureaucrates de ton Parti.

On dit toujours que la droite est pourrie en France et que la gauche est bête. Tu continues la tradition, Hernu. Les jeunes ne voteront pas pour toi, désormais. Les écologistes des Amis de la Terre appelleront à boycotter le P.S. Les individus conscients qui savent la valeur des élections seront plus enragés que jamais contre ta clique électoraliste. Tes petites phrases feront rigoler dans les réunions électorales. On avait Royer. On aura Hernu.

Ces marginaux que tu méprises sauront te renvoyer dans ta caserne, à la surveillance des chiottes, là où tu aurais dû demeurer si Mitterrand avait deux grammes de bon sens. La bêtise en politique n'est pas une excuse. La société nucléaire est une société de droite totalitaire, que tu le comprennes ou non. On n'a plus le temps de te donner des cours du soir. Fais un effort : lis quelques bouquins sur la question, interroge tes camarades de la CFDT, recycle-toi, merde ! Y a pas que le garde-à-vous dans la vie.

Arthur

La logique fondamentale

Un peintre me disait hier soir avoir tout découvert (sans passer par les facultés ni même le lycée) à travers la peinture : la « culture », la politique, la philosophie. La vie. Rien d'étonnant. Il en va de même pour toute recherche passionnée. Pour tout engagement. Une création artistique authentique étant l'engagement par excellence.

Nous connaissons tous des garçons qui ont démarré un engagement politique profond, raisonné, durable, par le refus viscéral de l'armée. De plus en plus, des paysans découvrent les tenants et les aboutissants d'une société qui les méprise, à travers leur opposition à l'implantation d'une centrale nucléaire au bout de leur champ. L'armée, violence primaire, évidente. Le nucléaire, sophistication d'une violence plus sournoise. Dans un cas comme dans l'autre, la force des poings aurait peu d'efficacité : une violence combattant une violence entraîne automatiquement la riposte d'une violence supérieure et ainsi de suite, c'est l'escalade bien connue. Une non-violence intelligente, active, désobéissante, farfelue, gaie et amoureuse vaincra nucléarisation et militarisation. Entre autres.

L'étude de la violence et de son contraire, c'est pour moi comme la peinture pour mon ami Zingaro : j'y découvre, en même temps que ma place et mes aspirations fondamentales, les vérités sociologiques, historiques, morales et tout simplement logiques (au sens aristotélicien du terme) nécessaires au bonheur, à l'équilibre et à l'efficacité. Je ne dis pas que c'est *LE* biais, sans doute y en a-t-il d'autres, pour aborder tous les problèmes. Je dis que c'est un biais sûr, juste, pratique, pénétrant, pour aborder tout ce que recouvre le mot « politique » : la gestion de notre vie quotidienne, ce qu'on nous en fait faire et ce que nous aspirons à en faire. Par le biais de la non-violence, on peut analyser, replacer dans leur contexte et commencer de résoudre pas mal de questions touchant à notre survie et à son harmonie : bouffe, travail, habitat, sexualité, liberté. Par extension, on parvient vite à une globalisation de ces questions en étudiant la violence à travers pollution, industrialisation multinationale, économie, urbanisme gigantesquement et arbitrairement désordonné, organisation familio-patriarcale de la société, répression.

C'est à ce point de la conversation que quelqu'un, on n'y coupe pas, glisse, mi-ricanant mi-méprisant : « Au Chili, la non-violence, ha ! ha ! ha ! » Et refuse d'écouter quand on lui répond qu'une attitude *écologique* consiste à ne jamais *universaliser* les problèmes ni leurs solutions. L'écologie, c'est la diversité. Je ne prétends pas, en raisonnant ici et maintenant, apporter à mes problèmes immédiats de Française de race blanche vivant en 1976 dans la région parisienne, une réponse valable à la question que se pose là-bas et aujourd'hui un Chilien, un Africain, un Esquimau ni même un Américain citadin, ni même un Breton, un Alsacien ou un Toulousain. Mais je prétends par contre qu'en résolvant efficacement par la non-violence, seule possibilité locale actuelle pour moi, les problèmes politiques qui se posent dans mon propre environnement, je fais évoluer les choses dans un sens qui peut apporter une amélioration au sort du Chilien, de l'Esquimau ou de l'Occitan. Pas tout de suite ni demain matin. Bien sûr. Mais quelle armée populaire violente française peut prétendre changer quelque chose à la question chilienne dès demain matin ?...

Violence, non-violence, on n'a pas fini d'en parler, dans « La Gueule Ouverte ». Prenez votre mal en patience, ceux qui ne sont pas d'accord. Et écrivez pour expliquer votre opposition. Dès ce numéro, Bernard Charbonneau apporte son regard original, ainsi que Jean Louis Soulié qui parle d'un certain seuil à passer pour entrer sans douleur en l'état de désobéissance. Et puis, le samedi 30 octobre, notez bien ça, on vous invite à la réunion-débat dont on vous avait parlé après la marche Metz-Verdun. Ça se passera 8, villa du Parc Montsouris à 20h 30. En attendant, les réjouissances rigolottes ne manquent pas : le procès de « Cité Nouvelle » pour injure à l'armée le 14 avec un plateau prestigieux de témoins. Du 18 au 24, la semaine du M.A.N. (voir détails « Sur le Terrain »). Et tout ce que vous ferez, direz, écrivez vous-mêmes.

Isabelle Cabut

L'ATOME

entre à l'office

● les aliments irradiés sont-ils dangereux ? pourquoi ?

L'irradiation des aliments n'est sans doute pas la forme la plus préoccupante de l'utilisation de l'énergie atomique. Il n'est pas, dit-on, définitivement prouvé que cette technique soit dangereuse pour la santé. Mais des travaux scientifiques tout à fait sérieux viennent troubler l'eau pure de l'optimisme officiel. Une fois de plus, on se lance à corps perdu dans l'industrialisation d'une technologie sans se soucier des conséquences possibles.

L'ORGANISATION mondiale de la santé (O.M.S.) a déclaré le 7 septembre, à Genève qu'elle estime « incontestablement salubres » certains produits agricoles irradiés. C'était annoncé dans *Le Monde* du 11 septembre, rubrique médecine (sic), et sous le titre sans réserve : « L'irradiation de certains produits agricoles ne nuit pas à leur salubrité ». A qui oserait en douter, le grand quotidien précise que l'irradiation des aliments aux fins de conservation est étudiée depuis plus de vingt ans...

Il semble cependant que les promoteurs de cette nouvelle technique de conservation, quelque impatients qu'ils soient de déboucher vers l'industrialisation et la

commercialisation à grande échelle, n'aient pas encore réussi à vaincre les réticences des autorités « responsables » : les autorisations nécessaires se font encore attendre.

Néanmoins, il faut savoir que, selon les pays, sont déjà autorisés à la vente les produits suivants : pommes de terre (et produits dérivés), oignons, aulx, blé, farine et autres céréales, certains plats cuisinés, certains fruits... En France, seule la pomme de terre irradiée est actuellement autorisée à la vente... Mais il est clair que la déclaration précédemment citée de l'OMS va contribuer à accélérer le processus d'obtention d'autorisations. Les intérêts en jeu sont importants, même s'ils peuvent apparaître concurrentiels de ceux de la conserverie classique. En réalité, les choses ne sont pas aussi simples...

faire accepter les risques inhérents au procédé...

A Karlsruhe (RFA), le Marcoule allemand, en 1966, s'était tenu un symposium sur le problème de l'irradiation des denrées alimentaires. Voici un échantillon significatif de ce qui y fut discuté.

« La commercialisation des produits alimentaires irradiés ne sera finalement possible et rentable que si le consommateur accepte la marchandise et s'il établit un rapport favorable entre les avantages et le coût des opérations. Parmi les avantages escomptés figurent la diminution du prix de revient et l'augmentation du profit dus à la réduction des pertes par détérioration, l'augmentation de la durée de conservation et du périmètre de distribution, l'expansion du marché et l'amélioration de la qualité.



photo V. Cuyf

Des conserves atomiques sont mijotées dans cette usine, à Dageux, dans l'Ain.

« Finalement, pour assurer le succès économique de cette technique nouvelle, il faudra montrer clairement que ces avantages dépasseront suffisamment les frais supplémentaires de traitement pour susciter les investissements privés nécessaires et faire accepter les risques inhérents au procédé. »

Cette belle franchise est le fait du porte-parole de l'U.S. Department of Commerce, Business and Defense Services Administration.

Un médecin allemand participait à ce symposium. Le docteur Walter Herbst n'est pas tout à fait un béotien en matière nucléaire. Il appartient à l'Institut radiologique de l'Université de Fribourg. Dans l'étude qu'il a consacrée au problème, publiée en 1968 sous le titre « Risques imprévisibles dus à l'irradiation des aliments » (1) il se déclare préoccupé par la place prédominante accordée à la technique et à l'économie dans ce genre de colloque. Prédominance qui n'est que le reflet d'une autre prédominance, celle des crédits accordés aux réalisations, sur ceux octroyés aux études biochimiques et médicales...

Je le cite : « C'est avec un souci croissant que biologistes et médecins observent la disparité toujours plus grande entre, d'une part, les efforts que font les techniciens et les économistes pour promouvoir et

étendre cette irradiation des aliments, et, d'autre part, le peu de connaissance que nous avons des risques biologiques et médicaux que fait courir cette irradiation. Cette disproportion se traduit déjà de façon flagrante dans le montant des moyens financiers mis en œuvre de part et d'autre pour les recherches dans le domaine de chaque camp. Autre trait significatif : lors des symposiums, lors des rencontres, les sujets techniques sont de loin les plus nombreux, alors que trop peu de diététiciens, trop peu de biologistes ou de médecins prennent la parole pour élever des critiques. »

J'ai eu personnellement l'occasion d'éprouver le bien-fondé de ces critiques. Une revue scientifique française (il s'agit de « La Recherche », pour ne rien vous cacher) m'ayant demandé un article sur ce problème, j'ai pu pénétrer dans le département correspondant à ce type de recherches de plusieurs organismes, dont l'INRA de Dijon et le Centre d'études nucléaires de Cadarache (CEA) (2). J'y ai rencontré des chercheurs honnêtes, remplissant un contrat, croyant à ce qu'ils faisaient mais, d'une part assez indifférents aux soucis tels qu'exprimés par le docteur Herbst (dont ils connaissent l'étude), d'autre part assez peu conscients des risques inhérents à la récupération industrielle du procédé. (A

l'exception d'un chercheur connu, du CEA, militant CFDT, qui n'hésite pas, en privé, à crier casse-cou - on se fait la bonne conscience qu'on peut...)

Une dernière indication pour situer l'imminence du problème au plan de la santé publique. Alors que des voix individuelles n'hésitent pas à faire état, lors des colloques, de la « pauvreté du savoir quant aux effets qualitatifs de l'irradiation sur les denrées alimentaires », les promoteurs de l'industrie de la radio-conservation, eux, forts de l'alibi que vient encore de leur fournir l'OMS, digne acolyte en l'occurrence de l'AIEA (Agence internationale pour l'énergie atomique), font le forcing auprès des ministères intéressés pour obtenir des autorisations définitives de traitement en vue de la commercialisation. C'est notamment le cas, en France, de la société Conservatome, où Saint-Gobain et Péchiney ont quelques intérêts, qui a récemment déposé une demande d'autorisation de commercialisation concernant les oignons, les échalotes et l'ail irradiés. Conservatome a d'ores et déjà obtenu une autorisation de ce type en ce qui concerne les aliments pour animaux. 400 à 600 tonnes de ces aliments ont ainsi été commercialisés entre septembre 75 et l'automne de cette année...

**on sait le faire
mais on ne sait pas
ce que l'on fait...**

Irradier des denrées alimentaires aux fins de les conserver n'a rien de mystérieux. Pour les bulbes et les

BIBLIOGRAPHIE

- « Demain la bouffe irradiée ». (G.O. n° 30, déc. 74)
- « Dictionnaire des polluants alimentaires », de A. Roig (1973, Ed. Cevic - La Vie Claire). Bon historique, mais peu critique.
- Compte-rendu du symposium de Karlsruhe, juin 1966. « Food irradiation ». Volume AIEA, Ed. A. Pédone, Paris.

ABERRATIONS ET MUTATIONS

Voici ce que déclaraient, en 1970, un comité d'experts de l'AIEA, de la FAO et de l'OMS (1).

« Depuis la publication du rapport de 1964 du comité mixte AIEA/FAO/OMS d'experts, on dispose d'un plus grand nombre de données montrant que des substances cytotoxiques et mutagènes peuvent se former dans les aliments soumis à irradiation. Si celle-ci provoque la formation de composés mutagènes, on peut s'attendre à l'apparition de mutations génétiques et d'aberrations chromosomiques (...).

Le Comité a examiné les données disponibles sur l'éventuelle mutagénicité des aliments irradiés - notamment le blé, les pommes de terre et les oignons - mais, en égard à l'insuffisance de ces informations et à l'incertitude entachant leur extrapolation à l'homme, il n'en a pas tenu compte au moment de se prononcer sur la salubrité d'aliments irradiés déterminés (sic NDLR). On attend avec impatience le rapport 1976...

(1) OMS Rapport technique n° 451. « Salubrité des aliments irradiés (...) » (Lib. Arnette, 2, rue C.-Delavigne, Paris 6^e).

tubercules, il s'agit essentiellement d'empêcher la germination, pour les fruits, d'augmenter la durée de stockage (et/ou de permettre leur transport plus lointain); pour les poissons, éviter les fermentations enzymatiques; pour la viande, c'est la stérilisation qui devrait permettre son stockage tout en lui gardant l'aspect d'un produit frais; pour les céréales, il s'agit d'éliminer les parasites (également en ce qui concerne les épices...).

Le procédé est simple: soumettre le produit à l'action ionisante d'une source radioactive. Ce sont en principe les rayons gamma, pénétrants, qui sont utilisés. Les sources les plus communément utilisées sont le Cobalt 60 et le Césium 137 (sous-produits des réacteurs nucléaires, donc abondants et bon marché...). On prévoit aussi d'utiliser le sodium radioactif des circuits des surgénérateurs... On sait depuis longtemps (les premières expériences remontent à plus de vingt ans) quelles sont les énergies et les doses optimales à utiliser selon les produits en cause et les buts à atteindre. Ainsi, pour inhiber la germination des pommes de terre, des doses de moins de 10 millions de rads, avec une énergie inférieure à 10 Mev (millions d'électronvolts) sont utilisées, prétendument sans risques...

Il serait évidemment trop long - et sans doute fastidieux - de rendre compte dans le détail des problèmes posés, cas par cas, par l'irradiation des denrées. Pour en



Les ménagères de Budapest ont récemment eu l'occasion d'acheter sur un marché local des pommes de terre qui avaient été préalablement irradiées pour éviter qu'elles ne germent.

donner une idée assez complète, je vais faire appel au résumé que le D^r Herbst a établi à la fin de son mémoire.

« Force est de constater que l'état de nos connaissances sur les conséquences que la consommation d'aliments irradiés peut avoir sur la santé, présente des lacunes effrayantes; nos connaissances sont aussi parfaitement insuffisantes pour décider une éventuelle autorisation des procédés d'irradiation. La disproportion inquiétante entre elles et le progrès des techniques d'irradiation grandit sans cesse... »

A ceux qui seraient tentés de rétorquer que depuis 1968 les progrès de la recherche biochimique et médicale ont sans doute été tels que cette disproportion en a été annulée, je dirai deux choses :

1. - Le projet international de recherche en la matière, initialement prévu pour s'achever en 1976, a été prolongé de deux ans...
2. - Il n'y a nulle indication dans la littérature actuelle afférente à ces questions que les problèmes soulevés par une étude comme celle du D^r Herbst aient reçu des solutions satisfaisantes... Pour ne prendre qu'un exemple, aucune méthode de contrôle des aliments irradiés n'a encore été adoptée par les différents pays concernés...

« Il est nécessaire d'obtenir d'abord pour tous les aliments des éclaircissements sur les propriétés toxiques de la foule de produits de décomposition que les rayons créent à partir des éléments constitutifs des aliments (il s'en produit plus de cent dans la viande). Enfin, des explications détaillées doivent pouvoir répondre à la question de savoir quels composants essentiels

à la nutrition sont détruits en premier lieu par l'irradiation des aliments. »

Et encore ceci, qui mériterait un plus ample développement, notamment au plan... politique.

« Dans les discussions sur la valeur biologique des aliments irradiés, il faut en principe s'affranchir de l'opinion au premier abord indiscutable, qui induit en erreur le public de façon inquiétante, selon laquelle toutes les méthodes de traitement des aliments entraîneraient des altérations de leurs qualités biologiques et que l'irradiation ne serait que l'une parmi toute une foule d'autres causes de même importance qui entraînent des altérations qualitatives de la nourriture. Face à ces affirmations, il faut souligner avec insistance que les altérations qualitatives d'origine radiologique sont à tous égards *spécifiques* et qu'elles ne peuvent pas être comparées aux modifications chimiques habituelles qui se produisent avec d'autres procédés de traitement, tels que la chaleur. L'action d'un rayonnement de haute énergie passe par l'ionisation et la formation de radicaux chimiques libres très actifs et d'états d'excitation des atomes (...). »

Un exemple pour illustrer cette question: les graisses (lipides complexes) irradiés subissent des décompositions (dont certaines sont responsables d'odeurs tellement désagréables que le produit serait difficilement commercialisable sans traitement chimique complémentaire!). Il y a formation notamment de radicaux libres qui, avec l'oxygène, donnent entre autres de l'eau oxygénée (peroxyde d'oxygène). Leurs hydrates de carbone peuvent se décomposer en

donnant des produits hautement toxiques. En 1968, W. Herbst signalait que leur identification était encore incomplète (travaux de Merrit en particulier). Au total, il s'agirait d'une centaine de produits chimiques, pour la plupart toxiques (alcanes, alcènes, acétone...).

L'irradiation des viandes (pratiquée notamment aux USA, où des expériences sont pratiquées par les services de l'armée sur cobayes... humains!) pose des problèmes complexes. Certains seraient résolus en administrant de... l'adrénaline au bétail avant immolation!

En ce qui concerne le risque d'induction de radioactivité du produit soumis à irradiation contrôlée, risque nié par les promoteurs de cette technique, minimisé par les chercheurs patentés, voici ce qu'en pense le D^r Herbst :

« Lorsqu'on irradie des aliments, il se forme (...) des isotopes radioactifs dont une partie est dangereuse (par l'activité et surtout la période). Lors de la consommation de ces aliments, ces radio-isotopes artificiels peuvent pénétrer dans l'organisme, y être incorporés et devenir ainsi une source d'irradiation interne. On est obligé de constater que dans ces cas de formation de radio-isotopes nouveaux, la médecine et la biologie n'ont souvent pas prêté, jusqu'à présent, l'attention qu'il fallait à ces faits. »

Rien n'indique, cher professeur, que depuis que vous avez écrit ceci, ni la biologie ni la médecine n'aient beaucoup travaillé à ce problème...

« On se facilite, poursuit W. Herbst, vraiment trop la tâche si, en s'appuyant sur les recommandations de la CIPR (Commission internationale pour la protection contre les rayonnements) pour les concentrations maximales admissibles (CMA) (...) on permettait une contamination allant jusqu'à 10⁻⁷ m Ci par gramme d'aliments (ce qui représente un peu plus de 1 désintégration par 5 minutes par gramme d'aliments). »

On tient à peine compte en outre du processus maintenant bien connu de concentration dans les aliments (chaînes alimentaires). Selon les travaux de Meyer (1966), il peut se former dans une viande irradiée à 5 Mégarads (pour 24 Mev d'énergie) jusqu'à 100 picocuries de sodium radioactif (Na-24) et jusqu'à 0,3 picocurie de potassium 33 de période (demi-vie) 25 jours.

« On reconnaît d'ailleurs que les éléments toxiques formés par l'irradiation des aliments, une fois introduits dans l'organisme, peuvent avoir des effets biologiques

UN BRUNISSEMENT PREJUDICIALE...

« Le Japon est le premier pays (1) à utiliser commercialement l'irradiation des aliments. La coopérative agricole de Shihoro, dans l'île de Hokaido, irradie de mars à juillet, avec une source de 300 000 curies, des pommes de terre placées en containers de une tonne et demie. Le traitement dure deux heures et demie. Dix-neuf containers tournent autour de la source. La capacité de production est de dix mille tonnes par mois. Les pommes de terre peuvent être stockées pendant un an. Les tubercules ainsi conservés ne sont pas utilisés pour faire des frites ou des chips, car il se forme au cours du stockage des oligosaccharides responsables d'un brunissement des produits fabriqués... »

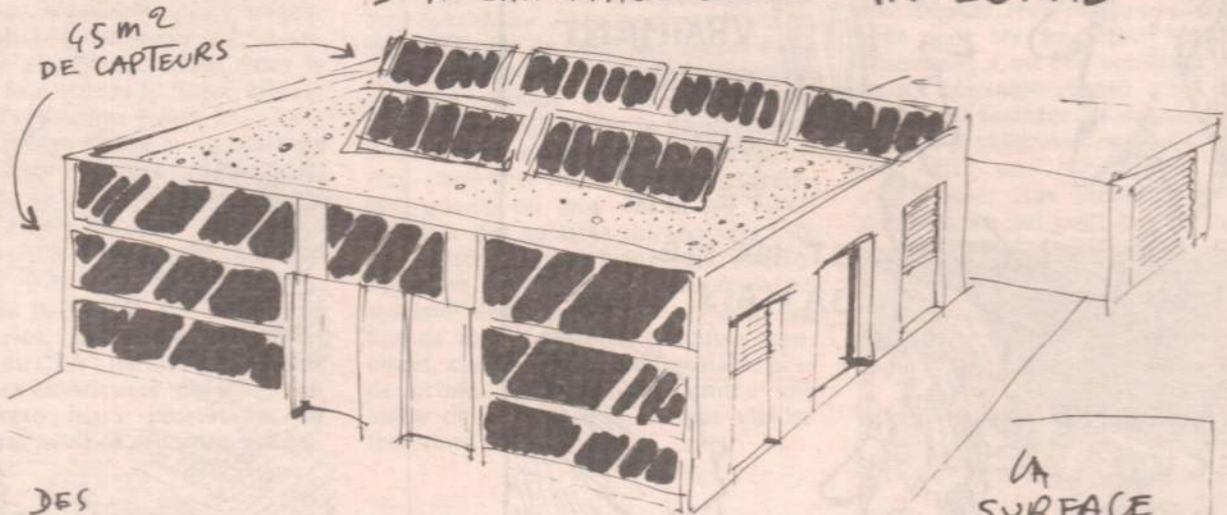
(Extrait d'une correspondance de Pierre D., de l'INRA de Dijon.)

(1) Je pense que mon correspondant a voulu dire que le Japon occupe le premier rang pour les quantités commercialisées.

ÉNERGIE SOLAIRE

L'EDF A INVITÉ LES JOURNALISTES A ADMIRER LES MAISONS SOLAIRES D'ARAMON (GARD)
 ARCHITECTE G. CHOULEUR 6 RUE DE FRESQUE NÎMES.

8 PAVILLONS - 5 À CHAUFFAGE SOLAIRE PARTIEL
 3 À CHAUFFAGE SOLAIRE INTÉGRAL

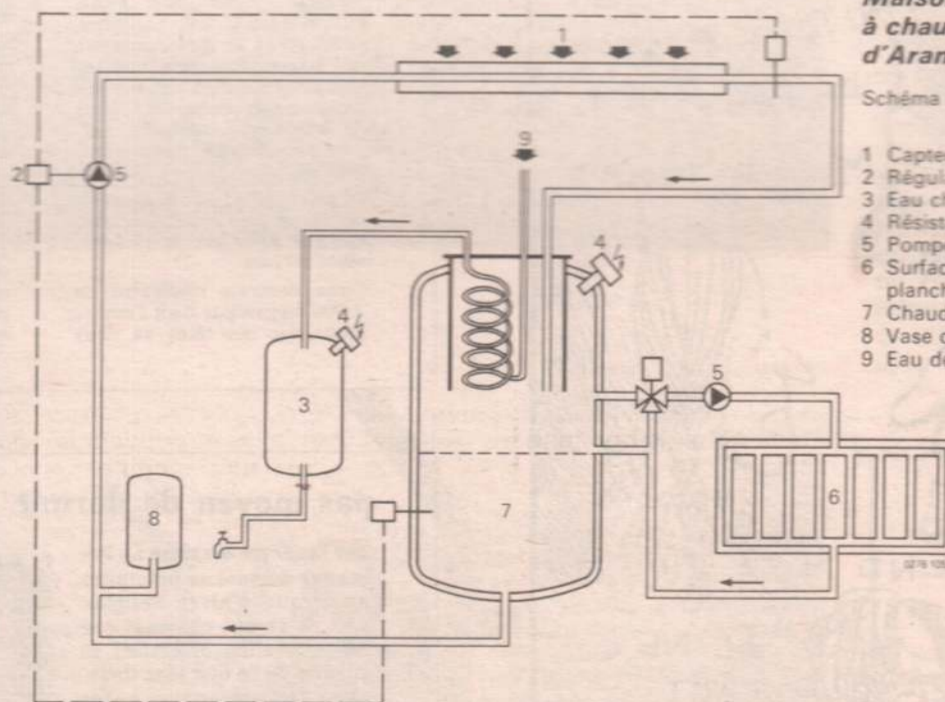


DES POMPES ÉLECTRIQUES FONT CIRCULER DE L'EAU DANS DES CAPTEURS PLANS L'EAU CHAUFFÉE EST STOCKÉE DANS UN RÉSERVOIR DE 6000 LITRES À 65° (CALORIFUGÉ PAR 20cm DE POLYURETHANE EXPANSÉ) L'EAU CHAUDE EST ENSUITE VÉHICULÉE À TRAVERS LA MAISON SOIT PAR RADIATEUR SOIT PAR LE SOL. L'AUTONOMIE DU RÉSERVOIR EST DE 5 JOURS DE MAUVAIS TEMPS ENVIRON CE QUI, À LA LATITUDE DE NÎMES PEUT ÉVITER TOUT CHAUFFAGE D'APPOINT, (QUI EST PRÉVU MALGRÉ TOUT)

LA SURFACE DE LA MAISON EST DE 110 m² ELLE CÔÛTE ENVIRON 200 000 FRANCS (1800 F LE m²)

Maisons à chauffage solaire intégral d'Aramon

Schéma de principe



- 1 Capteurs solaires
- 2 Régulateur
- 3 Eau chaude sanitaire (100 litres)
- 4 Résistance électrique
- 5 Pompes de circulation
- 6 Surfaces de chauffe (radiateur ou plancher)
- 7 Chaudière solaire 6000 L
- 8 Vase d'expansion
- 9 Eau de ville

LE SURCÔÛT SOLAIRE SE MONTE À 70 000 F 7 MILLIONS ANCIENS

AU TOTAL, ON ARRIVE DONC À 270 000 FRANCS
 PREUVE QUE LA MAISON SOLAIRE "CLASSIQUE" N'EST PAS RÉSERVÉE À LA BOURGEOISIE
 VOUS POURREZ "ENLEVER" 7000 FRANCS DE VOS IMPÔTS GRÂCE À J.C COLLI DE LA "DÉLÉGATION AUX ÉNERGIES NOUVELLES" 13 RUE DE BOURGOGNE 75700 PARIS.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS LIRE CHARLIE HEBDO DE LA SEMAINE QUI VIENT

analogues ou similaires à ceux d'une irradiation directe de l'organisme.»

L'on doit également penser aux effets synergétiques des radiations, aussi bien au niveau de la denrée irradiée, hélas déjà « contaminée » par les techniques modernes de culture (engrais, pesticides...) et de conservation (additifs...), qu'au niveau des processus de digestion dans l'organisme animal ou humain...

Une question n'a à ce jour reçu aucune réponse satisfaisante: Un aliment irradié (ou plus globalement, une alimentation comportant une certaine proportion de tels aliments) est-il susceptible de faire courir des risques de cancérisation ou de mutations génétiques ?

Avec prudence (prudence qui l'honore en tant que scientifique), W. Herbst note à ce propos, et après avoir fait état d'un certain nombre de travaux effectués (expérimentation sur végétaux et animaux): « La consommation d'aliments irradiés accroît dans certains cas (les cas étudiés?... NDLR) l'effet complexe d'autres nuisances. » Et de citer, sous le terme de « lésions tardives »: lésions du patrimoine génétique (risques de mutations, malformations congénitales...), fertilité, perturbations de la croissance de l'embryon, divers cancers, leucémies, troubles dans les mécanismes immunologiques, sénilité précoce, etc.

dès maintenant, refuser...

Dans ce domaine comme dans tous les autres secteurs de l'industrie nucléaire, le discours philanthropique est un rideau de fumée masquant aux bons cons de consommateurs les véritables motivations des promoteurs: y a du fric, beaucoup sans doute, à faire, dans l'utilisation des « déchets » atomiques. Faire bouffer de la merde, c'était bien, on y est arrivé. Faire bouffer demain de la merde radioactive est dans le droit fil de cette civilisation-là...

Refuser tout de suite... Il y a déjà assez de combats d'arrière-garde comme ça !...

E.P.

1. Etude parue en allemand et en anglais. Elle a été traduite en français par deux militants anti-nucléaires, mais n'a jamais à ce jour, été publiée. S'il y avait une demande suffisante, cela serait à envisager...

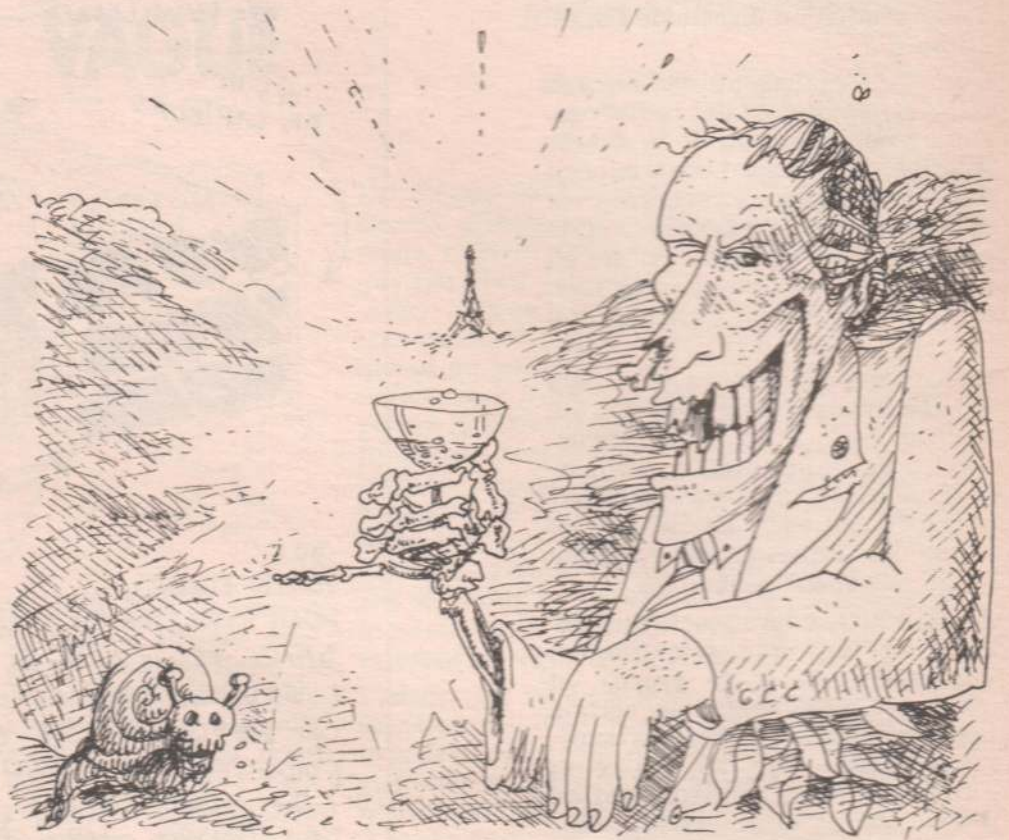
2. L'article qui en est résulté n'a jamais paru. Sans qu'une explication satisfaisante m'ait été donnée... La revue scientifique en question n'a rien publié sur la question depuis 1966 (n° 237, nov. 66. Elle s'appelait alors « Atomes » !)

SPECIAL MOEURS



courrier

Des trop aimés...



• Il y a des gens qui ont tout sans rien demander. Des beurrés à 100 %, des bénis des dieux, autrement dit des innocents aux mains pleines...

Et quand je dis gens, il faut entendre par là toute une population, tout un pays prospère qui s'insurge contre tout ce grand bonheur promis par des technocrates illuminés, imbus de leur savoir, affamés d'argent, victimes de leurs hallucinations.

Je veux parler de la région de Sennecey Le Grand, Tournus, promise à un avenir radieux, sinon irradié.

Cette centrale nucléaire de 3.600 mégawatts dont l'ombre plane sur nos têtes va nous

avaler pour commencer quelque 200 hectares de terres arables, va nous dispenser à gogo des brouillards nocifs à longueur d'année, et nous perdrons nos couleurs en même temps que nos champs (qui nous resteront !!), et nos animaux s'étioleront faute de lumière solaire !

Ceci est un premier bonheur, et ne dit-on pas qu'il n'arrive jamais seul ?

On veut que nous nous sentions choyés, entourés, et aussi nous promet-on (et promesse sera tenue) une usine d'enrichissement d'uranium, qui tiendra par la main une usine de traitement de déchets radio-actifs.

Il faut bien que quelqu'un les bouffe ! Cela va de soi, nous n'y suffirions pas tout seuls !

Formons des vœux pour que cette affamée ne have pas en mangeant et se tienne comme il faut à table.

La station météo sera là pour coiffer tout cela et donner un ton bon enfant à ce meeting de forces maléfiques.

Mais que sera devenu ce beau paysage chargé d'histoire ?

Dans cette débâcle de béton et de poteaux, que sera devenue la voie romaine de la Tours de Vers et la jolie propriété qui la domine ? Un camp romain avait tenu ses assises à l'emplacement même de cette belle

pas moyen de dormir

Les fans de Maxime Le Forestier doivent se précipiter au cirque d'hiver Bouglione : ils seront charmés par les nouvelles chansons et surpris de ce que sont devenues les anciennes, celles qu'on savait par cœur. Changement d'orchestration, vigueur et engagement accentués par la façon de chanter et de jouer.

Les amateurs mous, ceux qui ne connaissent pas bien, doivent se précipiter aussi : ils découvriront qu'un récital de chansons ça peut être, en plus de la qualité de la musique, de la poésie des mots, le travail d'une équipe : musiciens (nombreux,



en plus des habituels Le Douarin et Caratini, toujours excellents), jongleuse, mime, dessinateur (une nouvelle chanson, celle sur laquelle « on ne

peut pas marcher au pas », est précédée d'une projection, commentée par Maxime, de dessins de Cabu gaiment anti-militaristes). « L'artiste » n'est plus un beau ténébreux solitaire comme le voudrait la presse pour midinettes.

Sans blague, c'est assez passionnant, ce qui se passe au Cirque Bouglione. Passionnant d'observer le travail accompli depuis le pas si lointain passage au Palais des Congrès. Maxime et son équipe ne s'endorment pas et ne nous laissent pas nous endormir. Si la nouvelle mouture de « Caricatures » par exemple, nous séduit plus que l'ancienne,

TOUT EST POLITIQUE

demeure du XII^e siècle remaniée au XV^e et modernisée sous Louis-Philippe par la branche actuelle des propriétaires. Du camp romain à nos jours, que de chemin parcouru ! La Tours de Vers, l'une des perles de la Bourgogne, va être saccagée. Pourquoi ?

Je m'insurge violemment sur ce que pourraient devenir ces lieux paisibles et doux si tous ces projets se concrétisaient. Sans compter le danger permanent que la population va courir : les radiations actives qui s'échappent obligatoirement des centrales vont augmenter la radioactivité des plantes, de l'eau, et nous verrons les cancers en augmentation, pourtant déjà si nombreux, sans compter les malformations qui pourraient subvenir chez les nouveaux-nés.

On nous offre la mort lente et sournoise sans bourse délier. Qu'on nous laisse au moins la liberté de dire Non !

Nous ne croyons pas aux promesses éhontées de prospérité pour la région, du travail pour tous, des recettes fabuleuses pour les petits commerçants. Ce n'est pas vrai, ça ! A d'autres les vessies, à nous les lanternes de la clairvoyance !

Notre région vit beaucoup du tourisme, mais je ne vois pas qui pourrait transporter ses pénates dans les parages d'une Centrale nucléaire, à ses risques et périls bien entendu. Pour voir quoi ? Pour respirer quoi ? Pour manger quoi ?

Photographier à la rigueur des tours de béton hostiles, des barbelés agressifs, un ghetto modernisé, si propre, si aseptisé où l'atome se fait oublier pour mieux surprendre ?

La belle affaire, et le beau voyage qui vaudra le déplacement, si vous m'en croyez !

tant mieux. Mais faut pas croire que ce soit définitif : demain, ils nous la serviront peut-être autrement. Une chanson, veulent-ils montrer, un auteur, c'est pas des choses ni des gens figés une fois pour toutes dans l'amour qu'un certain public a pour eux. Ça évolue. Ça plaît ou ça déplaît, c'est selon. Mais ça vit.

Le militantisme est toujours présent. Plus subtil. Moins en mots d'auteurs auxquels la foule applaudit benoîtement. Moins facilement enfourchable sans bouger de son fauteuil. La critique, la satire se font en finesse et profondeur. Isabelle

LA Grèce, pays inventeur de la démocratie, vient d'extrader l'anarchiste allemand Rolf Pohle pour le livrer à l'Allemagne, pays inventeur du nazisme. On ignore encore ce que va en faire le social-démocrate Schmidt, un « mort de faim » ou un « suicidé », mais à voir la joie de l'Etat allemand, on sait que ça va être sa fête, à Rolf Pohle. Le socialiste Schmidt, grand pote à Mitterrand, avait écrit personnellement au grec Caramanlis pour réclamer la tête de Pohle, sous-entendant que si la Grèce s'obstinait dans ses pudeurs et ses points d'honneur démocratiques, lui, Schmidt, allait couper les vivres à la Grèce. On a beau avoir ses principes, et le tonneau de Diogène au musée et les œuvres du père Platon, rien ne résiste à l'argument alimentaire. La Grèce s'est inclinée. Mitterrand va sûrement protester. Question de temps !

Alors, ce Pohle, pourquoi tant de fêtes couronnées autour de son cercueil ? Parce qu'il était accusé d'avoir livré des armes à la Fraction Armée Rouge, dite « bande à Baader », et surtout d'avoir « résisté à l'autorité de l'Etat » (*Le Monde*). L'Allemagne et la Grèce se sont battues pendant des mois sur le point de savoir si ce genre d'activités était politique ou droit commun. Car si c'était politique, le délinquant en fuite bénéficiait du droit d'asile en Grèce. Schmidt disait : c'est un droit commun. La preuve : l'enlèvement du député Peter Lorenz qui allait faire pisser son chien quand, pure coïncidence, il fut séquestré contre la libération de Pohle, les ravisseurs ayant « droit communer » en enlevant par hasard un homme politique confondu avec un honnête promeneur de chien. Les juristes grecs répondaient : c'est un politique. On ne libère pas un anar contre la vie d'un promeneur de chiens, mais on le fait sans hésiter contre la réputation d'un député.

Le point de vue allemand, c'est tout un poème. Ça mérite cette citation littéraire : « Pour les dirigeants de Bonn, les actes de Pohle ne sauraient être considérés comme « politiques », puisque dirigés contre un Etat démocratique. Le droit à la résistance ne peut s'appliquer qu'à la résistance contre une dictature, la violence n'est pas un moyen de la politique dans un Etat qui garantit toute les libertés. » (*Le Monde*, 3-4 octobre).

Ça, c'est de la dialectique ! L'Etat vit de la violence, l'Etat EST la violence, mais le résistant qui en use ne fait pas de politique ! Pourquoi est-il si intéressant, cet aveu d'anthologie ? Parce que les pays dits « libéraux » et « démocratiques » de l'Europe veulent criminaliser la délinquance politique. En France, les anars des GARI, coupables d'avoir dit « merde » au garrotteur Franco et à son ami Marcellin, sont en taule depuis trois ans, et leurs actes ne sont pas politiques (Cour de Sécurité de l'Etat), mais droit commun (Cour d'Assises). Le but des Etats dits démocratiques, c'est de faire ainsi admettre que toute résistance aux lois des Etats, lois nucléaires entre autres, ressort de la délinquance pénale. Seuls des fous sans motifs politiques peuvent s'opposer à un Etat qui garantit toutes les libertés (sauf celle de vouloir supprimer l'Etat). Ce point de vue, qui va faire jurisprudence, revient tout bonnement à empêcher tout individu de s'exprimer hors de sentiers battus, dont on sait qu'ils sont piégés (élections, députation) par la mise en condition moderne (éducation, médias). En clair, ça veut dire que le fascisme d'Etat veut changer la couleur de sa moustache.

On s'y attendait. C'est la dernière manœuvre que la dite démocratie met en place pour persuader les foules qu'elle n'est pas une dictature. Comme si les dictatures devaient obligatoirement porter l'estampille Pinochet, comme si elles n'avaient pas des moyens plus subtils de faire admirer leur appareil « démocratique » ! Parlez un peu de la démocratie socialiste allemande à la Bande à Baader, et aux suicidés du miracle allemand, et aux malades mentaux, aux schizophrènes, aux déviants et aux évadés de ces « démocraties » où tout le monde peut s'exprimer à condition d'exprimer ce que veut l'Etat, de vivre ce que veut l'Etat, et rien d'autre !

La profession de foi allemande citée plus haut, sur les vertus de la démocratie, éclaire parfaitement le dévergondage actuel des idées politiques à travers le prisme de la presse (complaisante ?). La démocratie, c'est des égaux qui se parlent. La dictature c'est le règne d'un homme et d'une clique. Le socialisme allemand ou suédois ou bientôt français (1), c'est une clique de bureaucrates qui pensent et décident pour les autres, et qui les méprisent. L'arme de cette clique, c'est la Raison

d'Etat. A part ça, question armée, croissance, bonheur, et tout le travail, rien ne distingue ce genre de démocratie d'une dictature. Ah, si, une chose : quand un opposant crève chez ces socialistes, c'est qu'il s'est pendu (Ulrike Meinhof) à une fenêtre sans barreaux. La déprime, en quelque sorte !

La politique, évidemment, englobe tous les aspects de la vie. La délinquance est une réaction, une cuti-réaction, de l'individu contre l'insupportable agression du virus sociétaire. Une société vraiment juste, et libre, et socialiste, ne peut s'accommoder de ces cimetières, de ces hospices, que sont les zones urbanisées, les usines et les maisons de la



culture. Si un seul individu crève dans cette société, ce n'est pas lui qui a tort, c'est la société qui l'a tué. La délinquance pénale, que Schmidt voudrait dépolitiser, est un acte éminemment politique. Les anars du siècle dernier qui pillaient les riches pratiquaient la « reprise individuelle ». Le loubard qui fait une virée chez les bourgeois est un militant politique autrement loquace (même s'il n'en est pas conscient), que le gauchiste salonnard parleur, défileur et motionneur des pseudo-ligues révolutionnaires. Lui, c'est sa vie qu'il joue. Pas le pourcentage aux élections ou la grève chez Lip-lip-lip-hourrah.

Tout est politique, messieurs les bourgeois, tout est politique, messieurs les bureaucrates, puisque la vie, le temps, sont politiques. Le code pénal n'existe pas. Ce qui existe, c'est une bande de malandrins, vous, qui a édicté des codes pour garder le pouvoir et supprimer les opposants, les vrais, ceux qui trichent avec les règles du jeu.

Que le code soit bourgeois ou socialiste ! la belle affaire !

Arthur

(1) Voir l'article de Charles Hernu, bureaucrate socialiste, sur l'écologie, dans le dernier numéro de *L'Obs* journal officiel de la bureaucratie mitterrandiste. (Cf. notre page une.)

FRAMATOME CONTROLE EDF

EDF a publié au mois de juin un texte très intéressant sur les « Relations entre EDF et Framatome pour la réalisation des Centrales Nucléaires ».

On y rappelle que Framatome est en position de constructeur unique pour les chaudières à eau ordinaire, et EDF en position de client unique, au moins pour la France. On se propose donc de faire en sorte que cette situation soit exploitée au maximum et ses inconvénients si possibles atténués.

En fait, on se rend compte tout au long du texte que Framatome exercera un



contrôle important sur les activités d'EDF, sans que la réciproque soit vraie. On y relève par exemple : « Il (EDF) devra de même adapter ses moyens et sa façon de procéder pour rester un client qui ne contrarie pas l'efficacité des actions de son partenaire ; ou encore : « Au plan international, une telle coopération affirmera la place de Framatome parmi les constructeurs nucléaires en consacrant l'image de qualité de cette société, partenaire privilégié de l'établissement national ».

Pour ce qui est des sous-traitants, la situation est claire : « EDF sera informé avant décision du choix des sous-traitants. (...) Pour les matériels spécifiques aux chaudières nucléaires, EDF ne

cherchera pas de fournisseur en dehors d'une action commune avec Framatome ».

L'ensemble implique un programme nucléaire important qui doit permettre la prospérité de Framatome et qui se justifie... par lui-même : « Framatome n'a pu mettre en place les moyens considérables qui sont rendus nécessaires par le contexte nucléaire, tant en matière d'études et d'ingénierie qu'en matière de fabrication, qu'en fonction d'un programme nucléaire important et stable ».

Il n'est donc pas la peine que certains invoquent une « certaine souplesse » du programme nucléaire, ou le fait qu'on n'a pas pris de décision ferme pour 1979. Il est donc inutile de demander un ralentissement du programme.

Enfin, ce rapport se termine par les conditions de création d'une mission de liaison et de coordination. Cette mission appartient à EDF, et est détachée à Framatome. Ici encore, Framatome est le maître des opérations : « Les agents de la mission EDF sont tenus au secret vis-à-vis des tiers sur tout ce qui relève de leur mission et en particulier à l'égard de tous documents mis à leur disposition. L'organisation du travail de la mission doit se faire en sorte que son action n'apporte pas de gêne au fonctionnement de Framatome. La liste du chargé de mission et des ingénieurs est soumise annuellement pour agrément à la Société Framatome ».

Après celle du CEA, à quand la privatisation d'EDF ?

Les Amis de la Terre

C'est en novembre prochain que les habitants de l'Etat de Washington, situé au Nord-Ouest des Etats-Unis, seront invités à se prononcer sur le nucléaire en votant pour ou contre l'Initiative 325. Ce texte soumet la construction de nouvelles centrales nucléaires à diverses conditions : suppression de la limite des responsabilités fédérales sur les installations ; expérimentation en service des systèmes de sécurité, démonstration de la sûreté des méthodes de traitement et de gestion des déchets ; publication des plans d'évacuation ; approbation de chaque projet par une majorité des deux tiers des Chambres. Les tenants de cette initiative soulignent que son adoption aurait pour conséquence de rendre les centrales nucléaires plus sûres, les adversaires étant persuadés qu'elle arrêterait tout programme.

d'après « Enerpresse »

EN BREF

● Il faut réduire l'inégalité « écologique », « parfois encore plus forte que l'inégalité économique », a déclaré Giscard. L'inégalité face à la qualité du cadre de vie et de l'habitat se cumule souvent avec l'inégalité économique et l'aggrave. « L'amélioration du cadre de vie quotidien est aujourd'hui un des buts essentiels de toute grande politique sociale ».

● « Le combat pour le cadre de vie s'identifie, pour le parti communiste, à la lutte des classes, c'est-à-dire à ce qu'il y a, selon nous, de plus fondamental en politique ». C'est ce qu'a précisé Pierre Juquin, membre du comité central.



● La Délégation aux énergies nouvelles a lancé un concours d'idées sur les petites centrales solaires d'I MW, susceptibles de fournir de l'électricité à des villages de quelque 2000 habitants.



● Un nuage d'ammoniaque flottait la semaine dernière au dessus de Manfredonia et Sant'Angelo en Italie du Sud. Des animaux de basse cour sont morts empoisonnés. Une centaine d'agriculteurs ont dû être évacués. Près de mille ouvriers sont en chômage technique. Les maires ont ordonné à la population de « cesser toute activité » dans un rayon de dix kilomètres autour des deux complexes pétrochimiques responsables de cet « accident ».

● La société Allied Chemical vient d'être acquittée par le juge fédéral. Elle était accusée d'avoir déversé dans la rivière James en Virginie (Etats-Unis), un pesticide hautement toxique, le kepone (voir G.O. N° 125, p. 17).

● Alstom-Atlantique a désormais le monopole en France des turboalternateurs nucléaires. La Compagnie électro-mécanique (CEM) vient en effet de céder à Alstom son département turbo-alternateurs.



● Après l'HE 6, alias Puriftout, mis au point par les chercheurs de l'UREP (voir G.O. N° 121), un nouveau « produit miracle » contre la dioxine de Seveso vient d'être mis au point. Il s'appelle Phenobac-agribac, et a été réalisé par une équipe de l'Institut supérieur de la santé de Rome.

UN PHARMACIEN, A QUOI ÇA SERT ?

Les Journées pharmaceutiques internationales ont eu lieu à Paris pendant la troisième semaine de septembre. Les pharmaciens se sentent de plus en plus mal aimés et inquiets. A cause d'eux, la Sécurité sociale serait en déficit parce qu'ils poussent à la consommation de médicaments, paraît-il ! A force de vendre de l'épicerie paramédicale, du petit pot jambon-carottes au vernis à ongle en passant par les sabots, ils vont se faire doubler par des drugstores sans complexes.

Protestant vivement contre ces vues de l'esprit, le président de la Fédération nationale des syndicats pharmaceutiques, M. Pierre Peckre, a déclaré : « Chacun sait que le pharmacien fait 85 à 90 % de son chiffre d'affaires avec les médicaments ». Par contre Robert Fabre, président des radicaux de gauche et pharmacien lui-même, prétend que les médicaments n'entrent que pour 5 % dans le budget de la Sécurité sociale et que le pharmacien s'efforce de freiner la consommation. Pierre Royer, professeur de pédiatrie, conteste ce chiffre de 5 % : pour lui, la surconsommation médicale est indéniable.

Bon, alors : pourquoi les pharmacies, qui changent leur aménagement intérieur, leur image de marque en somme, font-elles systématiquement passer le client venu acheter de l'aspirine et du mercurochrome devant les rayons de parfumerie et de diététique ? Les paquets de tisanes vous tendent les bras, les shampooings aux plantes voisinent avec les couches culottes multicolores et là-bas, tout au fond, cachés dans des tiroirs encastrés dans des panneaux mobiles aux parois nues, lisses et étincelantes de froide propreté, les médicaments. C'est vraiment juste pour créer une atmosphère apaisante et rassurante que les décorateurs en pharmacie nous fichent des petites fleurs sur tous les emballages, dans toutes les vitrines ? Sont bien bons, ces gens-là !

Danielle

ETATS-UNIS

Les antinucléaires gardent l'initiative

Les électeurs de certains Etats américains n'auront pas seulement l'exaltant privilège de choisir en novembre entre Ford et Carter, ils se prononceront aussi sur le nucléaire. Des « initiatives » - autrement dit des référendums - sont en effet prévus dans quelques Etats privilégiés comme l'Oregon et le Washington. Toute une bataille juridique fait rage autour de ces initiatives, dont la constitutionnalité n'est pas parfaitement établie.

L'échec de l'initiative californienne en juin n'a pas du tout désarmé les opposants au nucléaire : on serait tenté de dire qu'ils apparaissent, au sortir de leur échec, plutôt stimulés. La stimulation porte notamment sur la nécessité reconnue par toutes les associations de se procurer plus d'argent pour intervenir de façon plus active dans les campagnes qui s'annoncent, face à la pression accrue des défenseurs des centrales, où les électriciens font incidemment bon ménage avec les pétroliers.

Carter et l'environnement

Au cours du premier face à face qui l'a opposé à Gerald Ford, Jimmy Carter, candidat démocrate aux présidentielles américaines, a précisé sa position sur la politique énergétique qu'il entendait adopter. Il a rappelé qu'il avait autrefois été étudiant en physique nucléaire et même ingénieur nucléaire. Il a insisté sur la nécessité d'avoir une politique énergétique « ferme et structurée ».

« Nous devons prendre conscience qu'il ne reste sur terre que 35 années de réserve pétrolière. Nous allons en manquer. Nous avons augmenté nos importations de pétrole : elles atteignent aujourd'hui 44 %. Nous passons au charbon et concentrons nos recherches sur des méthodes d'extraction sûres et des qualités de charbon non-polluantes. Nous devons aussi nous tourner très sérieusement vers l'énergie solaire, prendre des mesures très strictes en ce qui concerne la conservation de l'énergie. Et, en dernier ressort seulement, avoir recours à l'atome ».

Je ne supprimerai certainement pas l'utilisation de l'énergie nucléaire. Nous ne pourrions nous permettre d'abandonner cette ressource que plus tard. Mais dans la mesure où nous continuerons à l'utiliser, je m'engagerai en tant que président à promouvoir et à garantir certaines mesures de sécurité. (D'après le « Herald Tribune » du 25 septembre.)

On sent donc chez Carter un souci très net de se ménager l'électorat des environnementalistes anti-nucléaires (l'exemple de la Suède ne peut que le pousser dans cette voie), mais en restant suffisamment flou et vague pour pouvoir, s'il accède à la présidence, continuer une politique énergétique traditionnelle. Ce n'est pas sur Carter qu'il faut compter pour bouleverser le programme nucléaire américain...

Ces craintes sont ressenties par les groupes qui furent à l'origine de l'« amendement 15 » aux élections californiennes de juin dernier (amendement repoussé par la population).

Dans son bulletin de juillet, « Task Force against nuclear pollution » écrit : « Y a-t-il une différence réelle entre la position de Reagan et celle de Carter ? On peut se le demander. Carter nous a laissés tomber à un moment crucial pour nous : il n'a pas soutenu l'amendement 15, le Safeguards initiative de Californie. Par

contre, aux élections primaires d'Oregon, il s'est prononcé pour le Safeguards initiative. L'explication est simple : l'amendement exclut des mesures de sécurité renforcées les centrales déjà construites. En Oregon, il y en a une seule, et aucune en voie de construction. Ledit amendement ne risque pas de perturber beaucoup le programme nucléaire oregonnais !!

On peut se demander si Carter se soucie réellement de l'injustice nucléaire qui sera imposée à notre génération et aux générations à venir. Autre ambiguïté : la position de Carter sur les ventes de centrales nucléaires. Il s'est prononcé pour l'exportation de réacteurs nucléaires mais contre les usines d'enrichissement et de retraitement du combustible.

Les seules points positifs de son programme électoral concernant la conservation de l'énergie et le développement des sources alternatives d'énergie. Si Ford passe, tout sera comme avant... Si Carter est élu, pas grand chose ne changera... (1)

Christiane Ellis

(1) On peut lire dans le dernier numéro du « Courrier de la Baleine », journal des Amis de la Terre, une analyse plus détaillée des positions écologiques de Jimmy Carter, sous le titre : « Carter, candidat vert ? » Prix : 4 F. « Le Courrier de la Baleine », 16, rue de l'Université, 75007 Paris.

Rappel : il est nécessaire et suffisant que vous vous abonniez tout de suite à "La Gueule Ouverte" ! Un an 180 F. (étranger : environ 200 F, c'est selon les tarifs postaux... allez, disons 200...)

Iran : atome, solaire et torture

Dix milliards de francs : c'est le coquet contrat qui doit être signé à l'occasion de la visite de Giscard chez le Shah. La France va fournir à la dictature iranienne deux centrales nucléaires Framatome d'une puissance de 900 MW. Il serait question de livrer par la suite deux ou trois unités supplémentaires.

La coopération franco-iranienne ne se limite pas à l'atome. La compagnie pétrolière Elf-Erap va chauffer grâce à l'énergie solaire une nouvelle station balnéaire. Ramsar, sur les bords de la Caspienne. Le système permettra de chauffer dans un premier temps deux cents logements et une boîte de nuit sous-marine...

Entre deux boltes de nuit, notre président libéral avancé pourra peut-être profiter de son voyage pour jeter un œil aux deux rapports sur la répression en Iran que vient de publier la Commission internationale des juristes. Conclusion d'un de ces rapports, rédigé par William J. Butler, membre du barreau de New-York : « Il y a des preuves abondantes montrant l'usage systématique de mesures inadmissibles de tortures psychologiques et physiques de certains suspects pendant leur interrogatoire. » (Le Monde, 3 octobre 76).

Mais le commerce a ses raisons...

S'il est une expression qu'il faudrait rayer de la langue, c'est bien celle de « non-violence » tant elle charrie derrière elle un lot de non-dits qui la rendent hermétique sinon suspecte. « Désobéissance collective » définirait déjà mieux cette volonté farouche animant ceux qui pratiquent les techniques de la non-coopération ; techniques qui peuvent, dans un contexte politique donné, être bougrement efficaces.

DE quoi s'agit-il ? Nous sommes tous conditionnés, depuis l'âge du premier biberon, à dire « oui da » plus que de raison. La carotte (écologique ou non) et le bâton, c'est plutôt efficace comme traitement.

En fait, tu n'en prends véritablement conscience que quand tu es placé en position de devoir rompre avec l'autorité perçue clairement comme telle.

Ce ne sont pas les « bonnes raisons » qui te manquent alors pour justifier une soumission dont tu peux craindre qu'elle soit interprétée comme une lâcheté (alors qu'elle est le fruit d'une éducation « bien menée »).

Le sociologue américain Stanley Milgram (1) a parfaitement décrit, puis analysé, la tension qui gagne un croquant lorsque celui-ci se trouve dans l'obligation de choisir entre ce que nous pourrions appeler ses « impératifs de conscience » (ne pas faire souffrir gratuitement par exemple) et la nécessité d'obéir à un ordre.

Mais ce que Milgram n'a peut-être pas assez mis en évidence, c'est l'existence d'un « seuil critique de désobéissance »...

En temps normal, tu es en A : c'est pas une position de tout repos mais, bon an mal an, tu la tiens. Faut bien vivre... Seulement, il peut arriver que le petit chef, le prof, ou l'adjutant te fasse tellement suer que toi, sérieusement, tu envisages l'affrontement.

Je dis bien : « tu envisages ». Car si les risques encourus ne sont pas négligeables, tu te contentes de te balader de A vers B en te disant que si tu pousses le bouchon trop loin... Bref, tu ne désobéis pas vraiment : tu te démerdes.

En fin de compte, tu finis toujours par revenir à ta position de départ (forcément), ça descend ! Bien sûr, tu serres les poings, fais la tête à bobonne, fous une tarte aux mômes pour te calmer les nerfs, et jures d'avoir bientôt ta revanche. Ça peut durer longtemps et je connais des tonnes de braves types qui sont morts en attendant leur grand soir...

Il peut aussi arriver que, fatigué de porter tes misères hautaines comme disait le poète, tu franchisses le point B. Et alors là : tilt : tu dégringoles automatiquement vers C point où les tensions sont bien moins grandes qu'en A. Tout à coup, l'autorité devant laquelle tu pliais le genou en maugréant t'apparaît vêtue de ridicule et les coups qu'elle continue de te porter sont autrement plus faciles à parer.

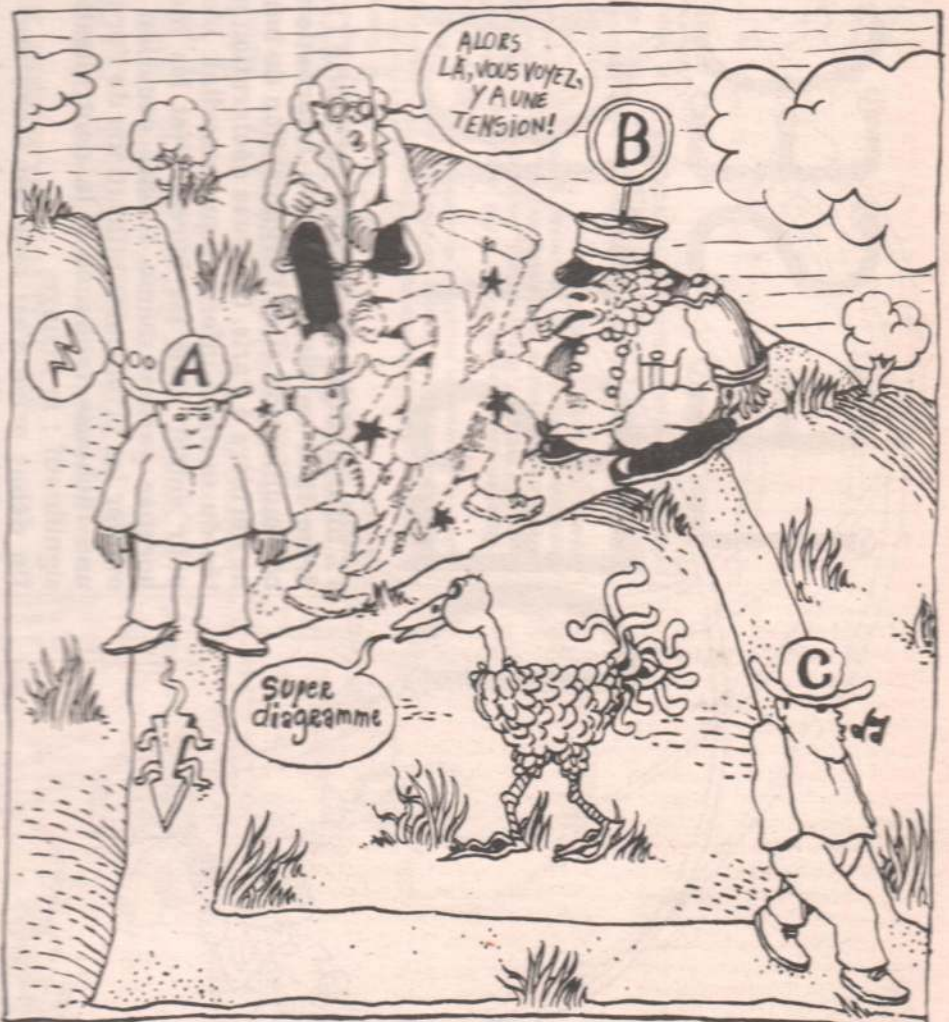
En un mot, tu as désobéi et tu te demandes pourquoi il t'a fallu attendre si longtemps pour le faire. Crois-moi, c'est un rien reposant pour le corps (et pour l'esprit), cette nouvelle situation.

« Plus rien ne sera plus comme avant », disaient les Lip ; c'est le leitmotiv de tous ceux qui ont un beau matin cessé de faire le dos rond pour dire « non » bien en face. Eh voilà : tu sais maintenant ce que c'est que de s'insoumettre : il suffit de passer le pont, en quelque sorte !

Il suffit de voir à l'œuvre certains paysans du Larzac pour comprendre que l'armée n'est pas au bout de ses peines avec des cocos aussi remontés ; et si la justice militaire est actuellement bien mal en point, c'est peut-être parce qu'elle a en face d'elle des insoumis qui n'ont pas besoin de fusils pour lui rentrer dedans.

Placer l'adversaire dans des situations où il est constamment pris au dépourvu ne s'improvise pas ; il faut une longue pratique, compte tenu du fait que l'autre n'est pas né de la dernière pluie et qu'il sait s'adapter. Raison de plus pour commencer dès aujourd'hui.

Je ne suis pas un incondicional de la « non-violence » pas un théoricien non plus ; je n'en fais pas une philosophie et encore moins une religion. Je ne crois pas pouvoir affirmer tout de go que je suis « opposé en toutes circonstances à l'usage personnel des armes ». Mais j'affirme, pour les avoir mises en



Tout beau, gamin : ta thérapeutique c'est bien joli, mais elle t'amène où donc ?

Elle m'amène à penser que les techniques dites « non-violentes », loin de désarmer la population, comme pourraient le croire certains, lui permettent d'acquérir une force dont elle saura faire le meilleur usage.

pratique en des lieux de non-droit absolu (prison et caserne), que les techniques « non-violentes » sont efficaces ; donc crédibles.

Ça vaudrait peut-être le coup d'ouvrir un débat sur ce sujet non ?

Jean-Louis Soulié

(1) « La soumission à l'autorité », Stock.

LE SECRET DES FICHIERS

« L'informatique olympienne est morte ! ». C'est ce que proclamait la firme IBM au Sicob, le Salon International de l'informatique, de la communication et de l'organisation de bureau, qui se tenait la semaine dernière à Paris. Curieuse déclaration pour la souveraine incontestée du marché informatique mondial. L'ordinateur se fait tout petit pour entrer dans les bureaux (et les mairies). Certains industriels borgnes parlent même à cette occasion de décentralisation ! C'est oublier les principales utilisations de l'ordinateur, qui révèlent plutôt une fâcheuse tendance à la centralisation excessive. Un exemple significatif : le fichage.

Un débat privé s'est tenu au Sicob sur le secret des fichiers. Une soixantaine d'industriels et de représentants d'organismes officiels (dont le ministère de l'Intérieur) y participaient. On a surtout évoqué les aspects juridiques et administratifs de la connexion des différents fichiers et étudié les systèmes de protection. Mais on s'est en fait très peu inquiété des implications sociales et politiques des grands fichiers nationaux. Pour célébrer à notre manière cette grande fête informatique, nous avons examiné un des fichiers de la santé : le projet Gamin.

LES professionnels du fichage ont de l'humour : après Safari (Système automatisé pour les fichiers administratifs et le répertoire des individus), ils n'ont pas hésité à baptiser leur projet d'informatisation du secteur social et sanitaire Audass (Automatisation des directions départementales d'action sanitaire et sociale). Ce n'est rien de moins que la mise en fiche de vingt et un millions de personnes sous prétexte de « simplifier la tâche des services sanitaires et sociaux ». Une partie importante de cette opération a reçu un autre nom aussi évocateur : Gamin (Gestion automatisée de médecine infantile). Ce projet concerne 750 000 enfants au titre de l'aide sociale à l'enfance et de la protection maternelle et infantile.

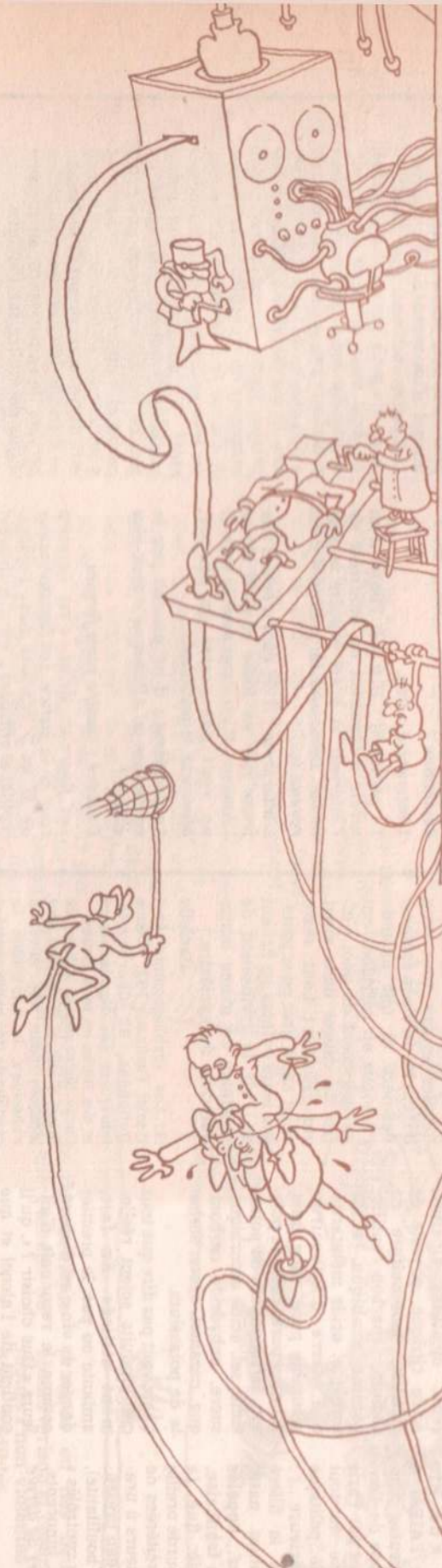
Selon la législation en vigueur, un enfant doit subir une vingtaine d'exams médicaux entre sa naissance et l'âge de six ans. La loi du 15 juillet 1970 a notamment rendu obligatoire l'établissement de trois certificats de santé pour le bébé : le premier, dans les huit jours qui suivent la naissance, comporte des indications sur le déroulement de l'accouchement, sur les anomalies congéni-

autour du nouvel « assisté ». Un couple de communautaires de la région parisienne s'est même vu retirer son enfant sur l'indication de la fiche Gamin.

Les parents ne connaissent pas la destination des documents qu'ils remplissent. Ils n'ont donc pas la possibilité de vérifier ni de rectifier les renseignements portés sur la fiche. Et celle-ci sera conservée pendant dix-huit ans !

Le projet Gamin contribue à définir un état médical « normal » et même, à partir de critères subjectifs, une position sociale « normale ». Tout enfant qui s'écarte un peu trop de la norme est un « cas » que l'autorité sociale examine. D'où un renforcement du contrôle qui transforme les médecins et les travailleurs sociaux en véritables agents de renseignements. Bernard Prive, responsable du projet informatique, déclare : « Nous avons donné des consignes strictes aux puéricultrices afin qu'elles soient capables d'opérer une marche arrière, c'est-à-dire de donner à leur visite une raison autre que la véritable ! » Heureusement, les travailleurs sociaux ruent dans les brancards. A Paris, des assistantes sociales ne retournent pas les fiches des enfants dits « à





le troisième, au 24^e mois, indique son état mental !

Le projet Gamin traite tous ces renseignements par l'informatique et en établit un fichier général. Les objectifs officiels ? Dépister très tôt les invalidités et les maladies graves, permettre des recherches médicales précises par « une meilleure connaissance épidémiologique », et accessoirement établir des statistiques.

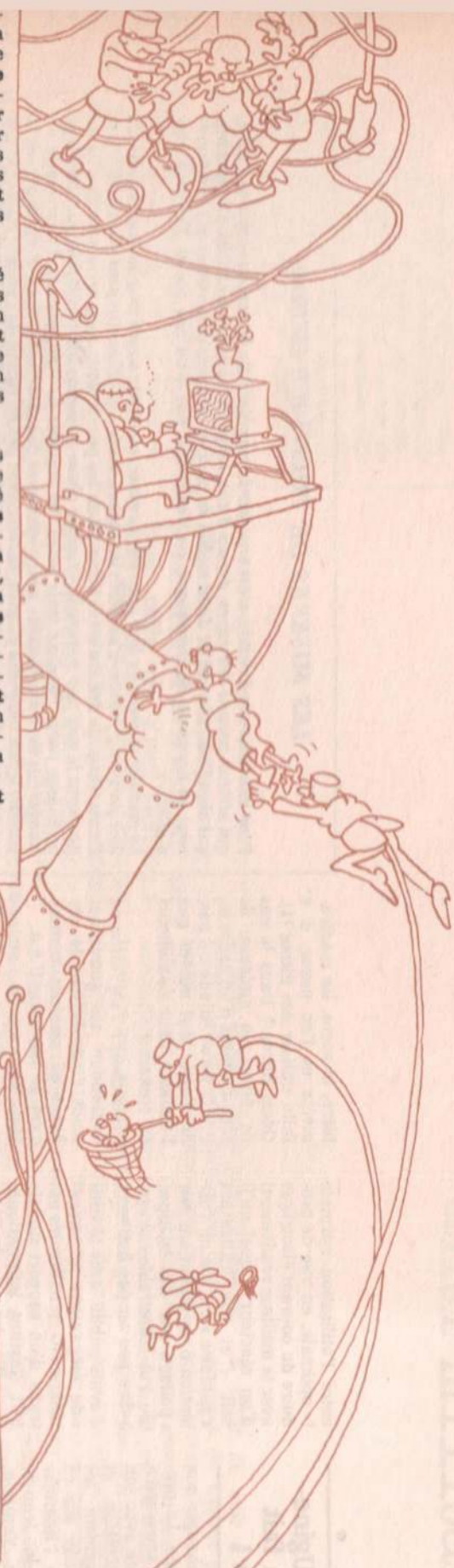
Dès le 8^e jour, chaque bébé est donc mis en fiche. C'est le médecin et la mère de l'enfant qui fournissent les renseignements. Les fiches sont ensuite transmises aux autorités sanitaires. A leur lecture, l'ordinateur détermine les enfants à placer en surveillance et les bébés « à risque ». Pour déterminer l'existence d'un risque, la machine travaille à partir d'un certain nombre de critères médicaux (poids de l'enfant, périmètre crânien, nombre de grossesses antérieures de la mère, etc.) mais aussi de critères sociaux (situation de famille, âge et profession de la mère, etc.) Un exemple : les professions susceptibles de créer un risque : salarié agricole, mineur, apprenti ouvrier, manoeuvre, femme de ménage, étudiant, élève, militaire du contingent, ancien agriculteur, et sans profession. En d'autres termes, un enfant né d'une mère célibataire femme de ménage et étrangère de surcroît sera à coup sûr classé « à risque ». Dans ce cas, une structure lourde et sans nuance se met en place

projet. L'Union régionale CFDT parisienne (67, rue de Dunkerque, Paris 9^e) a publié une brochure d'information sur le projet et dénonce « la mise en place d'une politique délibérée de type « fascisme technocratique » redoutable par son aspect et ses effets dans l'avenir immédiat et lointain ». Selon elle, les opérations informatiques sont de plus trop complexes pour rendre le projet efficace dans le dépistage précoce des maladies.

Le corps médical, quant à lui, a exprimé quelques réserves : Gamin lui pose des problèmes déontologiques et suscite un débat sur le secret médical. Il faut remarquer toutefois que le Conseil de l'Ordre des médecins avait donné un avis favorable pour l'obligation des trois premiers certificats.

La Commission Informatique et Libertés (à l'origine du projet de loi sur ce même thème, voir G.O. n° 115) n'a pas caché son inquiétude : « Il n'est donc pas excessif de dire que les fichiers médicaux mettent en cause d'une façon générale, les libertés de la personne, plus particulièrement son intimité et sa personnalité. Ils peuvent même dans l'hypothèse extrême d'un bouleversement politique, mettre en cause la sûreté personnelle si celle-ci venait à dépendre de critères ethniques ou simplement morphologiques ». Au cours de son enquête, la commission a même découvert dans un dossier médical la mention : « 1943, Juif » !

Dominique Simonnet



QUELQUES FICHIERS AUTOMATISES

- **Santé** : en juillet 74, on relevait 377 réalisations d'informatique médicale. En plus du fichier Gamin, on trouve quatre autres fichiers importants : Gamm et Sigma (fichage des hospitalisés), Disc (expérimental, vaste projet de fichier national de la santé établi après les hospitalisations), Eco (300 000 dossiers médicaux codés suivant les normes de l'OMS).
- **Fiscalité** : fichiers de la direction générale des impôts répartis dans dix centres informatiques régionaux dont les principaux fichiers de l'impôt sur le revenu, droit de bail, propriétaires fonciers, agriculteurs, taxe d'habitation, droits indirects...
- **Finances** : fichiers du ministère de l'Economie et des Finances, de la Banque de France et de toutes les banques et sociétés d'assurance.
- **Sécurité Sociale** : Les fichiers des assurés (assurance maladie), des praticiens, des comptes individuels (assurances vieillesse et autres), des allocations familiales, des cotisants (fichiers Organic, Cancava, Amexa, TNS).
- **Emploi** : fichiers de l'ANPE, des Assedic et tous les autres fichiers des entreprises (très précis pour les grandes du type EDF, SNCF, PUK, etc.)
- **Municipalité** : fichiers de gestion communale, de la population (état civil et listes électorales) et fichiers spécialisés (services sociaux et santé, vaccinations, enfance et scolarité, loisirs, police municipale).
- **Départements** : fichiers de l'immatriculation des véhicules, des étrangers, des personnalités locales, des électeurs, des cartes d'identité, des bourses départementales et tous les fichiers de gestion.
- **Justice** : fichiers des casiers judiciaires, fichiers pénaux ; et un projet dangereux : le fichage général de la population pénitentiaire.
- **Gendarmerie** : fichiers de recherche et de documentation, fichiers des centres de rapprochement judiciaires, fichiers de la batellerie.
- **Police** : fichier de gestion des personnels, des véhicules volés, des cartes grises, des recherches criminelles (FRC), des personnes recherchées ou signalées (FPR), fichiers des associations, des personnes du département, de la Sécurité du Territoire, du permis de conduire (FNPC), de « références » (FGR) (projet dangereux de connection avec d'autres fichiers), des renseignements généraux, des titres de séjour des étrangers, des contraventions.
- **Insee** : répertoires généraux des personnes, fichiers électoraux, etc.

petit-voulet

Péchiney-Ugine-Kuhlmann fait des efforts !

● P.U.K. veut changer son image de margue. Le premier employeur savoyard a décidé de rompre avec son habituelle... discrétion, et d'informer largement les journalistes locaux sur ce qui se passe à l'intérieur des usines de Saint-Jean de Maurienne, de Venon, d'Ugine. Une première rencontre a eu lieu à Chambéry. M. Desazars, directeur-général de PUK, a affirmé que les émanations fluorées retomberont cette année aux taux de 1951, c'est-à-dire pour Saint-Jean-de-Maurienne, 300 tonnes de poussière par an au lieu de 450 actuellement et de 1 000 tonnes en 1971. A coup de chiffres, de pourcentages et de milliards qui ne sont que poudre aux yeux pour des journalistes non spécialisés, P.U.K. entend couper le bec aux pollués du fluor et à leurs défenseurs. C'est pourquoi, dans l'émission « A la bonne heure » sur TF1, qui se proposait d'aborder le problème du fluor, les représentants de PUK ont refusé la présence de Michel et de Calliope Beaud, qui ont déjà écrit deux livres sur le groupe : « PUK, une multinationale française » (Le Seuil) et « Combat pour Vézelay » (Entente).

Le Plutonium Westinghouse est pacifique

● Lu dans un (fort intéressant) commentaire d'« Enerpresse » sur les débats consacrés à la non-prolifération « de Rio (conférence de l'AIEA) à Londres (nombreuses réunions du « Groupe de Londres » en passant par Paris (première séance du tout neuf Conseil de politique nucléaire extérieure...) : c'est parce que la filière U.N.G.G. (uranium naturel/Graphite/gaz, appelée improprement française, est plutinogène que la France fait la sourde oreille aux demandes réitérées de l'Irak ; les réacteurs à uranium enrichi et eau pressurisée (ou à eau bouillante), américains et « contrôlés » (?...) étant, eux, innocents, « non susceptibles de dérive militaire ».

...C'est beau, l'atome expliqué en langage politique.

Mais il n'est peut-être pas inutile de rappeler que le mythe du plutonium impropre à faire des bombes réside dans la confusion

entre l'utilisation normale (= optimale, en vue de produire du courant électrique avec le meilleur rendement) d'un réacteur - quel qu'il soit - et une utilisation « modulée » en vue de l'obtention d'un plutonium peu « pollué » par des isotopes (du Pu) indésirables (c'est-à-dire peu ou pas fissiles).

J'avais publié, sous le titre « de mégawatts en mégatonnes » (G.O. n° 40) des extraits d'un rapport du SIPRI (Institut international de recherche pour la Paix) établissant ceci :

1. le plutonium de réacteurs « électrogènes » constitue un matériau possible pour un armement nucléaire.

2. « n'importe quel pays possédant les technologies de pointe est capable de construire une usine de retraitement », donc de récupérer le plutonium produit dans ses réacteurs nucléaires...

Et tout le reste n'est qu'amuse-couillon d'électeur... E.P.

Amiante : le dernier verre

● A la suite de « Que choisir ? » (octobre 76, 5 F, dans les kiosques), journaux et radios dénoncent la dernière pollution à la mode : il y a des fibres d'amiante dans le vin rouge à cause des filtres, en amiante, dans lesquels on le passe.

Surtout en France, le lecteur avale de travers tout d'un coup.

Tiens, on va lui faire encore plus peur avec la liste de ce qu'il est possible de trouver, et autorisé, dans son litre de vin : anhydride sulfureux, bisulfites alcalins, acide citrique, phytate de calcium, monosulfure de sodium, charbon actif, gomme arabique, acide sorbique, acide métatartrique, terre d'infusoires, albumine pure, sang frais, gélatine pure, colle de poisson, ferrocyanure de potassium, sel, acide ascorbique, sucre, anhydride carbonique, caramel, azote, sorbate de potassium.

Ça ne veut pas dire que tous ces produits soient réellement utilisés. En fait, amiante ou pas, le premier danger du vin c'est d'abord, comme le reconnaît d'ailleurs « Que choisir ? », qu'il contient de l'alcool et que l'alcoolisme tue plus que le cancer.

● On filtre énormément de produits alimentaires au cours de leur fabrication. Que ce soit pour l'eau du robinet, les jus de fruits, la

bière, le sucre, les médicaments et j'en passe, il a fallu utiliser des filtres (1). Quels filtres ? Dans le cas de filtres en amiante, ils sont entourés d'un cadre en P.V.C. Ne se balade-t-il pas, lui aussi, tout autant que l'amiante, dans les aliments en contact ?

« Que choisir ? » a raison de demander au gouvernement l'interdiction de ces filtres en amiante, comme c'est le cas aux U.S.A.

Mais il y a autant d'amiante dans l'eau autour de Condé-sur-Noireau où sont fabriquées, entre autres choses, les plaquettes de frein, que dans le vin. Personne n'en a encore interdit la consommation. Malheureusement.

● Les freins des automobiles dégagent des poussières d'amiante chaque fois qu'on appuie sur la pédale.

De fait, des études ont été faites à la préfecture de Paris : le fond général de pollution de l'air de Paris est de l'ordre du nanogramme (10⁻⁹ g) d'asbeste par m³, comme à New-York. Un nanogramme correspond à un milliard de fibrilles d'amiante. Un adulte respire environ 10 m³ d'air par jour. Près des chantiers de construction où on pratique le flocage mou comme isolant (interdit presque partout dans le monde sauf en France et en Israël), le taux des fibres d'amiante dans l'atmosphère est multiplié par cinq.

Rien qu'en marchant en ville, on a bien plus de chances d'avaler son paquet de millions de fibres d'amiante, qu'on soit enfant ou adulte, qu'en buvant du vin. On respire plus souvent qu'on ne boit, quand même ! Comme l'amiante ne provoque de cancers qu'au bout de longues années, tous ceux qui ont bu du vin la semaine dernière et ont attendu l'autobus au carrefour ont eu largement de quoi s'offrir un cancer dans vingt ans. Foutus ! Leur reste vingt ans à tirer pour protéger leurs enfants en fichant en l'air la civilisation de l'amiante en même temps que celle du nucléaire.

Danielle

(1) Les établissements Prot Daniel Poelman, 192, avenue Dubonnet, 92 Courbevoie, fabriquent des dépoussiéreurs et des filtres en tous genres. Leurs filtres-papier à base de fibres d'alfa et d'amiante sont indiqués pour une filtration « absolue », la fabrication de produits de très haute pureté et protection biologique sous toutes ses formes, dans les établissements hospitaliers, l'industrie pharmaceutique et les applications phytosanitaires, pour l'industrie alimentaire, pour la recherche et l'industrie nucléaire.

LES MISERES DE POLITIQUE HEBDO

Pour une nouvelle formule, c'est une sacrée surprise ! De la part des copains de PH, qui sérieux comme des papes, depuis 5 ans, toujours à guetter les luttes qui montent, qui chauffent, Marcel, et de la nudité de plus en plus nue des princes qui te gouvernent ce royaume de Danemark, on s'attendait pas à un gag pareil. Eux non plus d'ailleurs.

Le premier numéro de leur nouvelle formule, quarante pages tous les lundis dans les kiosques civ., francs, c'est plein de taches, mais c'est bien. On peut vous le dire, on l'a vu. Coup de bol, on est à Paris. Mais les provinciaux eux, cette semaine, ils ne pourront le voir que mercredi. Quelque chose a comme qui dirait foiré du côté de la technique pure. Pendant trois jours, les copains de Rotographie (l'imprimerie de Rouge) ont livré une bataille sans merci avec des rotatives rétives. Bref, la première bataille a fait voler des plumes, les rotatives ont eu raison de l'ardeur militante des rotativistes militants et PH a raté les trains. Le prochain sera imprimé ailleurs pour que tout le monde, cette fois, puisse l'avoir lundi.

Ça fait rien, comme ça, la nouvelle formule de PH on en causera encore un peu plus, d'ailleurs qui nous dit que ce n'est pas là une astuce de publiciste, histoire de faire causer...

De toute façon vous l'aurez, mieux vaut tard que jamais, votre nouveau PH dans deux ou trois jours si toutefois les cheminots ne se mêlent pas de faire grève vingt quatre heures avant tout le monde (la grève, c'est jeudi 7, hein !).

Un ami de P.H.



« Chronique des flagrants délits », par Christian Hennion (Stock 2)

APPLICATION DE LA LOI !

Le président : Michael, vous êtes né le 12 avril 1954 en Allemagne. Monsieur l'interprète, s'il vous plaît, aidez le prévenu. Demandez lui pourquoi il a été expulsé en 1974.

L'interprète : Pour une histoire de drogue !

Le président : Et il n'a jamais été condamné ?

L'interprète : Non.

Le président : Il a fait l'objet d'un arrêté d'expulsion dans l'intérieur et a été expulsé le jour même. Demandez lui pourquoi il est revenu ici.

L'interprète : Il dit qu'il a connu une jeune fille en Italie et qu'il désire l'épouser. Il est venu pour la voir. Il ne veut pas rester en France, Monsieur le président.

Le président : il ne pouvait pas la convoquer en Allemagne c'était plus simple !

Délibéré : Quatre mois fermes.

Les flagrants délits, c'est l'arrière cour de la justice. Les fonctionnaires de la loi y officient dans l'ombre, rapides et efficaces. L'escalier de service mène toujours en taule. On l'emprunte pour « grivèlerie », « vagabondage », infraction ou interdiction de séjour, vol à la tire, rébellion ou outrages divers. Parce qu'on est jeunes ou immigrés et soupçonnés

bouquins

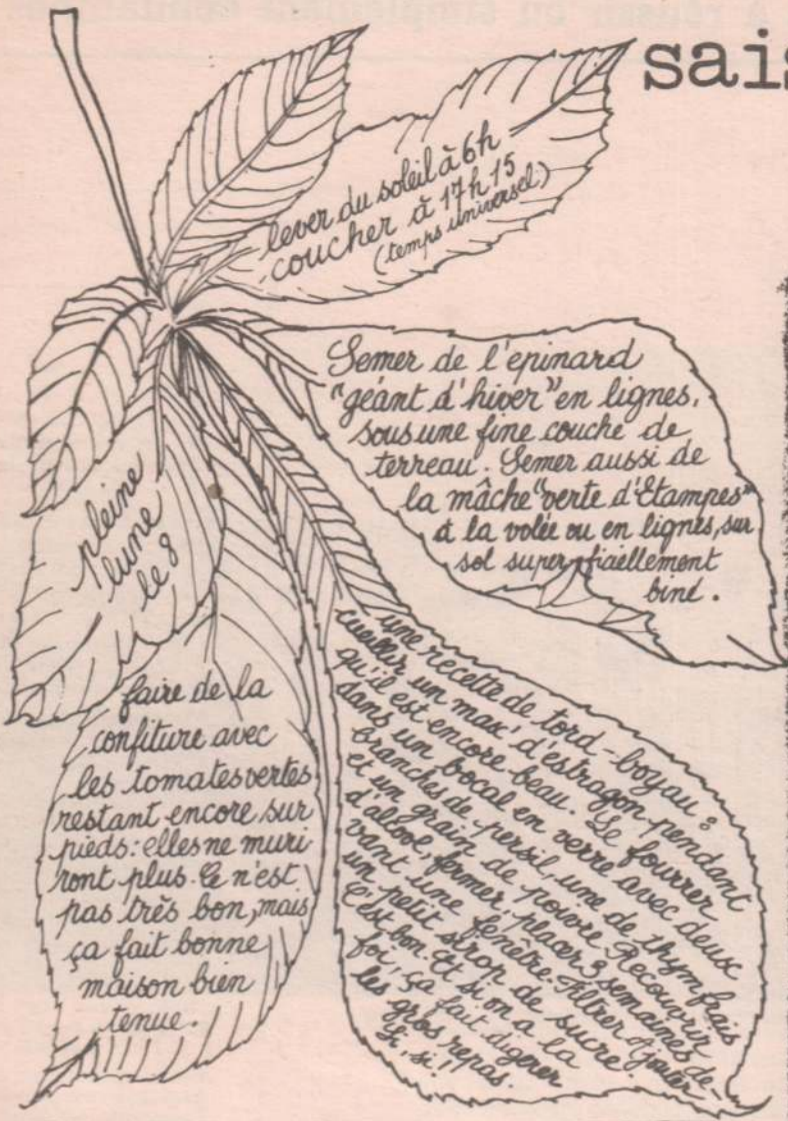
d'un délit : un plaignant l'a vue ou a cru le voir voler un pull dans un grand magasin, un contrôle de police a découvert sur lui un objet dont il ne pouvait pas « justifier la provenance », il a répliqué à un agent qui le frappait... Tous sont bons pour les flagrants délits.

Là, pas de témoins, souvent pas de preuves, pas de discussions. Pas le temps non plus. Application de la loi ! répète le procureur. Et le jugement tombe rapide, brutal : trois mois pour s'être masturbé derrière une palissade, un mois pour avoir arrêté un escalator, quatre mois à une femme gitane en instance d'accoucher pour avoir pénétré de dix mètres dans un appartement ouvert, sept mois à un Guadeloupéen pour avoir uriné sur la voie publique, un mois à un Français pour avoir été vu par une petite fille dans la même activité, deux mois à un Espagnol pour avoir volé chez Tati, un an pour un vol d'un manteau aux Galeries Lafayette, trois mois pour vagabondage, six mois pour vol à l'étalage. En huit mois de siège d'une cour constitutionnelle parisienne, deux présidents ont, à eux seuls, soustrait 4 000 années de vie à 6 000 personnes. Ils ont distribué 4 000 années de prison ferme avec la régularité monotone du travailleur à la chaîne. A chaque fois, le même cérémonial, les mêmes gestes, presque les mêmes mots. Et quelquefois une petite plaisanterie malsaine pour égayer un peu ce travail ennuyeux, une petite parole moralisatrice pour rappeler la grandeur de sa fonction. On a beau être digne représentant de la Justice, on n'en sacrifie pas moins au plaisir pervers de sa puissance, au sadisme diffus du maître sur l'esclave.

Dans son livre, Christian Hennion a réuni 80 compte-rendus d'audience, déjà publiés au jour le jour dans « Libération ». Un témoignage, brut et accablant. Sans autre commentaire...

Dominique Simonnet

saisons



lever du soleil à 6h
coucher à 17h 15
(temps d'été)

Semer de l'épinard
"géant d'hiver" en lignes,
sous une fine couche de
terreau. Semer aussi de
la mâche "verte d'Etampes"
à la volée ou en lignes sur
sol superficiellement
biné.

plaine
lune
le 8

faire de la
confiture avec
les tomates vertes
restant encore sur
pieds: elles ne mûri-
ront plus. Ce n'est
pas très bon, mais
ça fait bonne
maison bien
tenue.

une recette de tord-boyaux:
cuire un max d'esragon pendant
qu'il est encore beau. Se frotter
dans un bocal en verre avec deux
branches de persil, une de thym frais
et un grain de navet. Recueillir
d'abord, former, placer 5 semaines de
vant une petite stop de sucre.
un petit stop de sucre.
c'est bon et si on a la
foi, ça fait digérer
les gros repas.

Octobre en bruine,
hiver en ruine.

Jabelle

Roi des fruits d'automne: beau et savoureux.
Mais rare: faut être attentif pour en trouver par
hasard au marché. J'insiste lourdement: si vous en
avez trop dans votre jardin, Christiane, Danièle,
Jocelyne, Rose (par ordre alphabétique) et moi-même
les recevrons volontiers.

- Deux qualités du coing: sa chair, crue, cuite ou en décoction est très astringente; les pépins, eux, sont riches en mucilage.
- En faisant macérer dans un verre d'eau les pépins de quatre ou cinq coings avec quelques boutons de fleur d'orange toute une nuit, on obtient au matin une bonne lotion pour les peaux à dartres (ou irritées par le froid, ou desséchées par le sport).
- En mordant courageusement dans un coing cru (dont on n'avalera pas les morceaux) on améliorera sensiblement ses petits ennuis de gingivite saignante.
- Pour le même genre d'ennuis, mais vaginaux, utiliser en injection l'eau dans laquelle aura bouilli une demi-heure un coing coupé en morceaux.
(à suivre)

Livres reçus:

- "Les Raouls". D'une écriture originale, vive et plus que touchante, un témoignage sur une génération sacrifiée: sacrifiée sur l'autel de toutes les "libérations", en particulier de la "libération sexuelle" dont les femmes font encore les frais. (Par Evane Hanka, chez Olivier Oeban)
- "Do" Gentil. Pour faire passer une heure de train par exemple. C'est l'historiette rigolote d'un suicide raté (Jacqueline Doulet, Fayard)
- "L'amour en plus". Of la croisée des chemins de la littérature édifiante et du roman de gare, la "remontée" d'une alcoolique lesbienne qui "s'en sort", bon sang mais c'est bien sûr! grâce à la petite croix bleue et aux larges épaules d'un beau mâle courageux... (Laure Charpentier, Stock)

Le petit catalogue G.O. de la "France gentille"

Quelque part en Bretagne (à St Paul de Léon, je crois?) c'est l'hôtellerie d'avant Borel, Hilton et autres Sofitel: place pour rêver, calme, verdure, formes aimables, clarté, silence, cuisine simple, copieuse, savoureuse et régionale, petits prix... les vacances!

S'il vous plaît, envoyez-moi (contre un abonnement de 3 mois à la G.O.) vos bonnes photos de ce que vous aimez, chez vous ou dans vos voyages. Ce que vous détestez aussi. (photos noir et blanc bien contrastées, mais pas trop noires, ça sort mal). Merci.



CEUX DE LA HAGUE



Les travailleurs du CEA manifestent à Cherbourg

Photo : Intersyndicale

PREMIER grain de sable dans les rouages de la machinerie nucléaire : la grève ! Grève à l'usine de retraitement des combustibles irradiés de la Hague (Cotentin). Pourtant, les spécialistes nous assurent qu'ils ont tout prévu, même l'imprévisible (sic). Et voilà que c'est l'un des points-clés dans le cycle du combustible nucléaire qui est en panne... Encore une fois, la « dimension humaine » met en échec les pronostics dont s'enorgueillissent les technocrates et les soi-disant responsables qui sévissent depuis leurs bureaux.

Aussi ces responsables s'emploient-ils à minimiser les revendications des grévistes, ne voulant y voir que le côté corporatiste et pécuniaire (c'est peut-être aussi le cas pour nombre d'écologistes) : vue de loin, cette grève contre la privatisation du Commissariat à l'Energie Atomique semble se limiter à une histoire de statuts professionnels. Vue de près, elle apparaît comme une formidable prise de conscience des travailleurs du nucléaire de la société qu'on est en train de leur mitonner. Prise de conscience tardive peut-être, puisque l'usine de la Hague fonctionne depuis dix ans ; parcellaire aussi, puisque

tous les salariés concernés ne participent pas encore au mouvement. Mais ce qui est essentiel, c'est de voir l'évolution entre le début de la grève, avec le refus des nouveaux contrats de travail, et aujourd'hui, où on ne parle plus que de sécurité : l'outil de travail lui-même est remis en cause. Une action de sensibilisation est menée tant à l'intérieur de l'entreprise que dans les villages avoisinants par les militants syndicaux. Malville ? Bien mieux.



la privatisation

Le démantèlement du CEA a commencé insidieusement il y a cinq ans. Jusqu'en 1970, cet organisme dépendait du Premier Ministre ; à partir de 1970, il dépend du ministre de l'Industrie et de la Recherche. Petit détail, qui en dit long sur l'état d'esprit de nos dirigeants. Depuis cette date, le CEA a vu ses crédits, et partant de là, ses effectifs, diminuer à vue d'oeil. Chacun sait que le gouvernement met en place une politique nucléaire dont il ne se donne pas les moyens. Cela se traduit par une dégradation des conditions de travail dans un domaine où, pourtant, toutes les précautions devraient être prises. Le CEA n'est donc plus depuis longtemps en mesure d'assurer la gestion de l'usine de la Hague ; d'après la CFDT, « la dégradation des moyens techniques, conjuguée au vieillissement des installations, conduit aujourd'hui à une situation proche de la rupture. » Par exemple, le nombre des agents du service de protection contre les radiations (SPR) est tombé en dix ans de quatre-vingt-dix à trente, tandis que la production de l'usine, elle, augmente chaque année.

Que faire lorsqu'on n'a pas d'argent ? Aller le chercher là où il se trouve, c'est-à-dire dans le secteur privé. Mais attention : l'industrie privée est soumise à des contraintes de rentabilité qui excluent les activités non lucratives, comme la sécurité. Or, c'est ce qui coûte le plus cher.

Le procédé de privatisation est très simple : il suffit de créer une filiale (en l'occurrence, la COGEMA) puis des sous-filiales qui détiennent les secteurs

essentiels, pour que toute une branche de l'industrie passe au domaine privé. Par un décret en date du 26 décembre 1975, le gouvernement a autorisé la création d'une filiale, actuellement 100 % CEA, mais qui sera petit à petit récupérée par des capitaux privés, avec une majorité de blocage à 51 %. Par la suite, cette majorité de blocage pourrait bien disparaître. Le tout est de faire le premier pas. Les salariés du CEA sont mis en demeure de signer un contrat de travail avec la COGEMA (dont le patron ne sera autre que M. Giraud, actuellement administrateur du CEA...) avant le 15 novembre 1976, faute de quoi ils seront considérés comme demandeurs d'emploi ; parallèlement, la COGEMA engage directement de nouveaux salariés.

Dans une lettre adressée au président de la République, la CFDT explique sa position : « Nous pensons qu'une telle responsabilité, qu'une technique aussi dangereuse, que des engagements à aussi long terme doivent être confiés à un service public dont la sécurité nucléaire, sous tous ses aspects, soit la première préoccupation et qui en soit le garant devant l'opinion nationale et internationale. »

Pour avoir une idée de ce qui se passerait en cas de privatisation du CEA, il n'y a qu'à comparer avec la société Montedison, qui déverse ses boues rouges, ou la société Givaudan, qui vient d'inonder de dioxine la région de Milan : l'Etat n'ayant aucun pouvoir sur ces sociétés, il ne peut que les pénaliser par des amendes une fois que « l'erreur » s'est produite. Dans le cas du nucléaire, on imagine les conséquences. La position de la CGT à cet égard est intéressante : ce syndicat est

actuellement très peu implanté au CEA, où la CFDT a une position majoritaire (55 % des voix dans l'intersyndicale). En revanche, la CGT est bien implantée dans la division minière : si la COGEMA voit le jour, division minière et division production seront regroupées... et la CGT deviendra majoritaire. Et comme il ne fait pas de doute que la gauche gagnera les élections de 1978, dès le lendemain du Grand Soir, la CGT aura le pouvoir à la Hague... Vive l'atome de gauche !

Heureusement, les grévistes ne sont pas tous de cet avis : d'abord, ils estiment qu'on ne peut pas se permettre d'attendre les élections pour arrêter la dégradation de l'usine ; ensuite, ils estiment que l'atome de gauche est ni plus ni moins qu'un « piège à cons » (sic). Ils se sont posés la question de l'autogestion dans une société nucléaire et sont arrivés à la conclusion que c'est chose impossible. Si ce sont eux qui le disent...

la sécurité bradée

Pour l'heure, où en est la situation à la Hague ? Proprement effarante. On s'imagine généralement une usine atomique comme un vrai laboratoire, impeccable, avec des grandes salles et d'immenses tableaux à boutons. Pas du tout. C'est le règne du bricolage : une gaine d'aération est cassée, on la répare avec du ruban adhésif ; les locaux s'avèrent trop contaminés, on les plombe, et si le plancher ne peut supporter le poids du plomb, on accroche celui-ci au plafond.

Cette usine a été conçue pour traiter environ trois tonnes par jour à deux mille MW de la filière graphite-gaz ; actuellement, elle traite jusqu'à quatre tonnes par jour à trente ou quarante mille MW de la filière à eau légère. Concrètement, cela signifie que les installations sont prévues pour recevoir des barreaux de combustible irradié de soixante centimètres de long, et on lui envoie des aiguilles de cinq mètres, bien plus radioactives. Eh bien, les aiguilles sont découpées en petits morceaux de soixante centimètres. On croit rêver.

Le bilan d'utilisation des tenues étanches (shadocks) est éloquent : elles sont de plus en plus nécessaires, ce qui signifie que les risques de contamination sont de plus en plus grands. Or le port du shaddock est extrêmement pénible : pour une intervention de trois à quatre heures, le technicien perd plusieurs kilos par transpiration. Il faut ajouter à cela que les réparations s'effectuent le plus souvent dans des endroits mal accessibles. L'usine n'étant pas censée tomber en panne, les accès ne sont pas prévus pour les réparations. Dans des positions souvent abracadabrantes, encombrés de leurs shadocks, les ouvriers effectuent des manipulations délicates. Si jamais ils déchirent leur tenue, c'est la catastrophe.

Aux risques d'irradiation s'ajoutent les risques de contamination, notamment au déshabillage, alors que le technicien est complètement épuisé par l'effort qu'il vient de faire et que son attention se relâche : normalement, les interventions doivent se faire à deux, mais avec la réduction d'effectifs, on est souvent seul pour retirer sa tenue. D'où les risques. Dans des conditions pareilles, il est normal que le travail lui-même s'en ressente. Et par là même la sécurité.

De plus, la formation des agents du CEA n'est pas aussi rigoureuse qu'a-

vant : les stages de six mois à Marcoule ou à Saclay sont remplacés par une initiation rapide : il n'est pas rare de voir catapulté chimiste un individu seulement capable de lire les résultats d'une analyse... Comme dans le reste du secteur public, c'est le règne de la sous-compétence. Car le personnel qualifié coûte cher.

des rapports médiévaux

Il est incroyable de constater que, dans une industrie dite de pointe, les rapports hiérarchiques en soient restés à ce point de retardement. La lourdeur administrative se fait sentir. Par exemple, si une aiguille se casse dans la journée, il faut suivre la filière hiérarchique et l'opération prend trois heures. Si la même chose se produit de nuit, en vingt minutes l'affaire est close, parce qu'il existe une véritable solidarité parmi les gens du service continu et que chacun est capable d'apprécier la gravité du danger.

A l'usine de la Hague, sur mille cinq cents salariés, la moitié seulement appartient au CEA ; les autres viennent d'entreprises extérieures, qui louent en quelque sorte leurs prestations de service, sans avoir la moindre compé-

tence dans le domaine nucléaire. C'est ainsi que l'entreprise ONET, qui fait autorité dans le nettoyage des carreaux et bureaux, s'est trouvée habilitée à l'entretien de locaux contaminés par les produits radio-actifs. De même l'entreprise Lemaréchal se charge du transport des containers (châteaux) tout aussi bien que celui des salades : on ne change que le semi-remorque.

Ces salariés extérieurs sont chargés des travaux les plus dangereux. Lorsqu'ils ne sont plus en mesure de le faire, ils sont remis à la disposition de leur entreprise... Leur contrat étant un peu différent de celui des agents CEA, il s'ensuit une petite rivalité, bien mise à profit comme on s'en doute. Les agents du CEA font figure de privilégiés dans la région. Légende qu'ils ont peut-être contribué eux-mêmes à accréditer, quand on leur faisait au début miroiter des salaires mirobolants : de fait, leurs salaires bruts sont exactement les mêmes qu'ailleurs, mais un système de primes vient arrondir les fins de mois ; système à double tranchant, car en cas de contestation, plus de prime. Une manière comme une autre de revenir aux bonnes vieilles traditions.

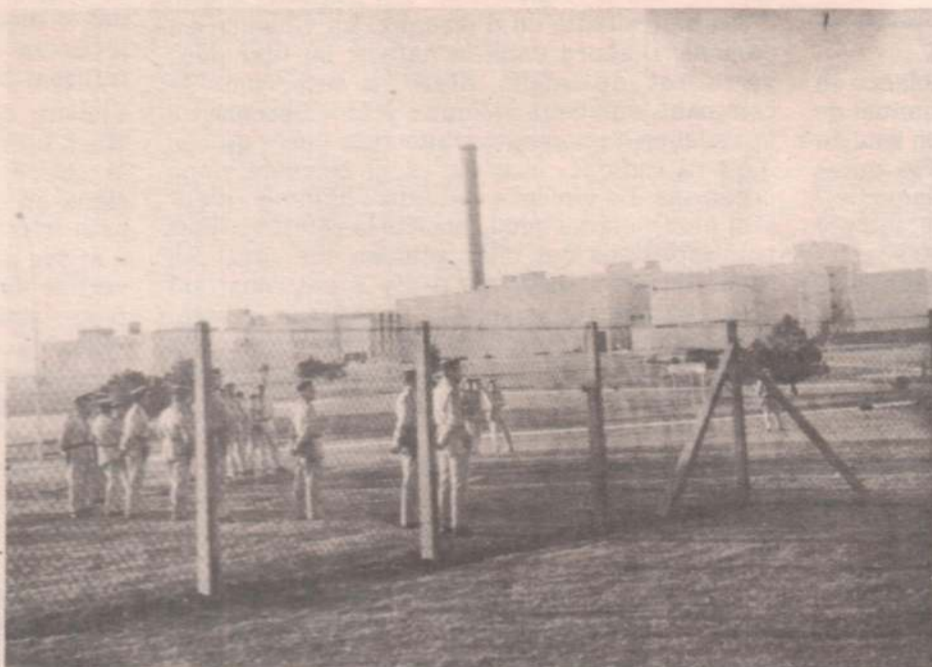
une lutte expérimentale

Ce tour d'horizon des mille et une calamités qui affectent les travailleurs de la Hague ne suffit pas à rendre compte de l'ampleur de leur mouvement. A la faveur de la grève, il se produit quelque chose qui a un petit air de Mai 68. D'abord, les femmes sont dans le coup : lors de l'évacuation de l'usine, le 18 septembre, plus de quatre-vingt voitures attendaient les grévistes derrière les grilles. On imagine l'émotion de ces hommes lorsqu'ils ont compris que leurs familles étaient avec eux. Depuis, les femmes se sont organisées pour les soutenir : la première assemblée a eu lieu vendredi dernier, où un véritable réseau a été mis sur pied pour faciliter les contacts, résoudre les problèmes financiers et administratifs ; une coopérative d'achats s'est créée. Une communauté auto-gestionnaire est peut-être en train de



voir le jour. Et c'est ce qui est le plus important, ce qui restera quelle que soit l'issue de la grève. Et puis, le temps disponible est utilisé par les grévistes pour la rédaction d'un journal (« Hag'Info », qu'on peut se procurer à la permanence de l'intersyndicale à Beaumont-Hague) le collage des affiches et surtout, la projection du film « Condamnés à réussir » : ce film est un succès tant sur le plan artistique que sur le plan militant ; il montre les conditions de travail à l'usine, il explicite parfaitement ce qu'est le retraitement des combustibles irradiés, il laisse une grande place à l'aspect humain. Chaque soir, il est projeté et suivi d'un débat. Au fin fond du Cotentin, au bout de la terre, ces gens mènent une lutte qui, si elle est au bout du compte anti-nucléaire, est une lutte pour la vie.

Catherine Decouan



Vue panoramique de l'usine



Passage des casse-croûte lors de l'occupation de l'usine



CHRONIQUE DU TERRAIN VAGUE

*Une gueule de Méduse,
insoutenable et fascinante.
Celle
de la violence organisée :
de la guerre.*

La chronique qui suit est le fait d'un écroulé que son âge, sa mauvaise vue - et surtout sa chance - ont fait survivre à deux guerres totales. Ce qui lui permet de témoigner autrement qu'en théorie de ce qui se passe avant, pendant et après. La chose étant grave, il le fera en essayant d'être aussi clair que possible, même si l'exposé, trop lourdement pédagogique, y perd de son pittoresque. Mais lorsqu'on sort des rails des idées reçus, même pacifistes, on ne saurait trop taper sur le clou.

COMMENÇONS par la base : violence ou non violence ? (on dirait un manuel de philo). Celui qui mêle le torchon sale du réel à la lingerie fine des idées pures dira : de toutes façons violence, mais laquelle ? Car le vrai problème est là. La violence, nul n'y échappe, le non conformiste, pacifiste ou simplement pacifique, moins qu'un autre parce qu'il est obligé de bander son énergie pour résister à la panique qui fait se ruer le troupeau vers l'abattoir. Et s'il veut l'en empêcher, il devra se munir d'une trique. Et s'il est révolutionnaire,



d'une mitraillette ou d'un tank. La violence est partout. D'abord dans la nature, où tuer pour vivre est de règle. Mais là intervient le comment, car cette violence, à la différence de la violence humaine, est innocente parce qu'elle n'est ni sadique, ni gratuite, ni calculée, donc organisée. La violence est dans l'homme : d'autant plus violente que la société la réprime. C'est pourquoi dans nos cités géantes elle court les rues. Certes en principe il n'y a pas plus laid qu'un casseur de gueule ou une gueule cassée, mais quel beau spectacle, au cinoche ou à la télé ! Comment enchaîner la brute sans tomber dans l'hypocrisie ?

La violence est partout où un individu ou une société affirme son originalité (pour être à la mode, dites sa différence). Son agressivité n'est que son désir - et son droit - de s'affirmer et de vivre : si vous voulez la supprimer, inventez un tranquillisant. C'est pourquoi trop souvent, quand un individu ou une nation parle de paix avec autrui, il entend seulement le réduire à son propre modèle : toutes les paix sont tant soit peu romaines, c'est-à-dire se réduisant à un modèle culturel imposé par une loi unique que font respecter de solides légions. Jusqu'ici la politique n'est que violence plus ou moins organisée en Etats : guerre. Autant le savoir si on ne veut pas se mentir, et les seuls qui aient une raison de le savoir sont ceux qui pour diverses raisons refusent le règne de la violence.

Violent, qui ne l'est pour défendre son beefsteack ou ses idées ? Qui n'a senti monter en lui la colère contre le concurrent, l'ennemi religieux ou politique et passer en lui un délicieux petit frisson à l'idée de le réduire en charpie ? Et il arrive parfois que la victime cède elle aussi au vertige de la violence que lui impose son bourreau : nous savons maintenant que la sensibilité humaine comporte un fond sado-masochiste. C'est avec ce matériau douteux que nous devons édifier notre paix. La violence est dans l'énergie

régions

MAIN BASSE SUR LE PLANET

Après avoir réussi à boucher, par leurs marinas et autres blockhaus, tout le littoral de l'hexagone, dans des opérations scandaleuses, là où les nazis durant l'occupation avaient échoué à dresser leur mur sur l'Atlantique, les requins de l'immobilier partent à l'assaut des dernières contrées vierges à l'intérieur du pays. Ces contrées existent encore, mais pour combien de temps ? A Uxelles-Vertamboz, Jura, le point d'interrogation, en quelques jours, s'est concrétisé brutalement.

D'ORIGINE yougoslave, Mladen Mazuranic, naturalisé helvète, exerce à Genève, au-dessus de tout soupçon, depuis une trentaine d'années. A la fois pétrolier et conseiller juridique (on serait tenté de dire, à la limite, que cela va de soi), Mladen Mazuranic est un individu posé que le gâtisme sénile n'a pas encore atteint puisque, la soixantaine bien tassée, il se permet d'ajouter à son long passé d'hommes d'affaires, la corde de promoteur à son arc honorifique.

Depuis plusieurs années, s'éloignant volontairement des coups de téléphone, de l'am-

bianche feutrée des déjeuners, des plannings échevelés et des sauts de puce en jet d'un continent à l'autre, Mladen Mazuranic passe ses week-ends et ses vacances dans la résidence secondaire qu'il a achetée et rénovée à Uxelles, une petite commune peinarde du Jura franc-comtois, près de Clairvaux, entre Lons-le-Saunier et Morez. Là, dans le charme champêtre et le gazouillis des oiseaux, guettant l'angélus, respirant à plein poumons l'air pur des profondes forêts de sapins, ô frissons, peut-être les loups y rôdent-ils, Mladen Mazuranic devait se sentir terriblement solitaire sur les chemins bouseux, loin des fastes que consomment les gens de sa caste.

Parce qu'il est « tombé amoureux » de ce coin jurassien (il le dit lui-même, sous-entendant le tilt génial, le grandiose flash, le cosmique eureka) et qu'il ne voulait pas faire vœu de pauvreté, comme Job, Mladen Mazuranic veut installer tout bêtement un complexe touristique d'un standing digne de son rang et de la faune qui gravite autour. Vu l'ampleur du projet, on doit se poser la question de savoir s'il s'agit, au fond, d'un canular de grand enfant riche, ou bien d'un caprice de milliardaire blasé et revenu de la Dolce Vita ! L'addition, elle, est salée ! Dans une région splendide de la Franche-Comté, à donner l'envie à Giono de plaquer Manosque, Mladen



Mazuranic cherche à implanter, deux points, la liste commence, prenez votre souffle : 400 maisons individuelles « d'un luxe raffiné » en groupe d'îlots de 15, entourées chacune de 150 m², des étangs artificiels, des piscines chauffées, un bar-restaurant-hôtel, un centre commercial, des courts de tennis, des circuits pédestres et équestres, et surtout, surtout, retenez bien, un terrain de golf à 18 trous d'une longueur de 6,7 km ! Ce dernier apparaît comme un véritable élément de fixation chez notre promoteur... Un retour à la nature imaginé de cette façon relève de la psychanalyse, car c'est modifier un environnement écologiquement viable de tous les fantasmes engendrés par la civilisation industrielle. Pour plaisante, voire rassurante qu'elle soit, cette hypothèse ne tient pas. D'autres sont à formuler, et se puisent dans les chiffres.

caprice de milliardaire ?

Les premières rumeurs de ce qu'il est convenu d'appeler maintenant l'affaire du Planet se propagent il y a trois ans, mais aucun document officiel ne permettait d'entamer une action. A l'époque, Mazuranic avait fait part de son projet - qui portait sur 50 ha - au maire de la commune d'Uxelles, M. Gérard Bailly. Mais tout

même qui la maîtrise : toute paix vivante avec soi-même ou autrui est faite de violence sublimée. L'agressivité de l'individu, la guerre de la tribu contre la tribu est d'abord en nous. Si nous ne savons pas la détecter et la vaincre là, nous ne saurons jamais combattre hors de nous.

La violence est un fait - que celui qui n'a pas eu envie de casser la gueule au salaud d'en face, ou qui n'a pas dû la lui casser pour éviter qu'on ne la lui casse, lève le doigt. La violence est un fait, mais elle n'est pas le droit : l'existence humaine n'est pas une contradiction résolue, mais à résoudre, c'est pourquoi elle est emmêlée, mais aussi passionnante. La violence et la guerre peuvent être inscrites dans la nature et dans l'histoire, elles n'en sont pas moins intolérantes et absurdes ; et le sens d'une pensée et d'une action est d'y mettre fin à rebours de la fatalité. Se battre, tuer et être tué, fait horreur à tout homme, quels que soient ses penchants sadiques ou masochistes. Le vieux « tu ne tueras point » reste inscrit au plus profond de l'esprit humain, sauf exception, l'individu ne peut l'oublier qu'obnubilé par l'instinct ou si la société lui tient la main. Et les discours même des tueurs officiels témoignent que la paix seule a valeur de droit. Ainsi d'un côté les faits : la nature, l'histoire ; et de l'autre l'exigence de l'esprit humain. Comment dépasser la contradiction ? Comment une société, un individu peuvent-ils s'affirmer et faire la paix sans nier autrui ou soi-même ?

Pourtant, en faisant violence à la nature, à la société et à soi-même, cette contradiction se



surmonte par un moyen oublié parce que trop connu. On ne peut aimer (quel étron dans la bouche, mais il faut bien le cracher faute d'autre mot) que si l'on est soi-même. Et l'on ne peut aimer : la nature, une personne, un fromage, que s'il est lui-même - précisément parce qu'il est différent. L'homme a sans doute été engendré (par qui, je m'en fous) pour introduire librement de l'ordre, du sens, dans un univers de désordre voué à l'entropie (à la retombée de toute énergie), dont il fait cependant partie. Mais pour introduire la liberté dans la nécessité, la paix dans la guerre, quelle imagination, quelle volonté - quelles vertus guerrières sinon militaires - faut-il avoir !

C'est pourtant la seule aventure qui ait un sens, même si elle n'a pas de fin. Or, à l'ère atomique, il se pourrait bien que celle-ci menace. Ce n'est plus seulement l'idéal, mais l'instinct de conservation le plus élémentaire qui nous oblige à refuser une guerre qui menace d'engloutir la terre et l'espèce humaine. Car chaque fois, ce n'est pas devant la Violence ou la Guerre, qui ne sont que des idées abstraites, que nous avons à dire oui ou non, mais devant celle-ci, qui prendra toujours au dépourvu qui se réfère au concept. Si nous voulons donc savoir ce que signifie la guerre, pour nous à l'aube d'un second millénaire, il convient de voir comment elle est devenue celle-ci, et ce qu'elle implique. Mais n'ayant pas la place dans cette chronique, suite et fin (hélas ! peut-être) au prochain épisode qui traitera cette fois de la guerre et de celle-ci.

Bernard Charbonneau

demeurait vague et les rumeurs, peu à peu, s'éteignirent. L'affaire soudain rebondit le 16 septembre 76. La presse régionale annonce le projet comme un fait établi, presque accompli. Les études sont achevées, des géologues prélèvent des échantillons, EDF tirera une ligne spéciale, l'eau viendra du réseau du barrage de Vouglans, les PTT installeront 250 lignes d'abonnés, alors que les villages alentour n'ont pas l'automatique.

Tout est prêt, et Mazuranic bénéficie de fortes relations. Oui, tout est prêt, tout est prévu, du moins sur le papier. En réalité, il en va différemment. Pour Henriette Maire (1), tâcheronne bien élevée, le projet de Mazuranic soulève des grimaces émanant « d'individualistes pour la plupart fuyant les contingences sociales et le tourisme civilisé » (sic). Ce sont donc des amoureux d'authenticité qui sont le plus hostiles à ce projet, transformant la région en haut lieu de golf où les vacanciers de haut standing se retrouveront en grand nombre en imposant sinon leurs lois, du moins leurs goûts.

Le projet délirant de Mazuranic ravira, en pâturages communaux, 37 ha à la commune d'Uxelles et 68 ha à celle de Vertamboz, voisine. Cœur du plan, et à cheval sur ces deux communes, au lieu dit « Le Planet », une parcelle de 26 ha, sur laquelle est construite une superbe ferme typique dirons-nous, appartient à une famille sans avenir agricole, âgée et sans descendance. La terre est riche, idéale à cultiver. Un ha en principe vaut 9 000 F, le promoteur en offrirait 50 000 F ! On a le geste large, n'est-ce pas ? Si les propriétaires actuels du Planet, les seuls concernés dans ce projet, acceptent, ils pourraient recevoir, en plus du magot, quelques petites récompenses.

Gérard Bailly, le chef notable d'Uxelles, est aussi, coïncidence, le président de la Cham-

bre d'Agriculture du coin déclare : « Nous ne voulons pas que ce centre devienne disproportionné et qu'il aliène le caractère de la région. Il faudra que les vacanciers se contentent du périmètre dont ils sont propriétaires et qu'ils se gardent d'envahir tout le secteur et de s'y comporter comme en un pays conquis. » Ils débarqueront en hélicoptères ? Bailly continue : « Nous accepterons probablement de vendre une certaine d'hectares, mais pas 160 ou 180. » André Gaillard, architecte genevois mandaté, pense que, pour amener à bien le projet, 180 ha seront nécessaires. Dis donc, Bailly, il y a quelque chose qui cloche, non ? Quant à Dessois, le maire de Vertamboz, dépassé par les événements, il s'écrase...

les manants disent non

Le samedi 25 septembre, le conseil municipal d'Uxelles se réunit, dans la discrétion. Une discrétion imparfaite puisque la séance était troublée dans sa sérénité par l'arrivée imprévue d'un groupe d'opposants au projet, bien décidés à exiger des comptes. Mazuranic présent conservera son flegme, mais s'emmêlera les pinceaux dans ses propos. Il dira que « les maisons seront occupées 8 mois sur 12 et 60 % de ces maisons occupées à l'année ». Selon les opposants, 2 000 personnes seront parachutées. Selon Mazuranic, 500 seulement, ce qui, en gros, donne une personne par baraque ! Mazuranic affirme qu'il créera « 100 emplois de jardiniers ». Il a les valets qu'il peut, ce brave homme qui agit par « philanthropie et pour le bien des communes ».

En tout cas, « tout le monde pourra venir jouer au golf », et il a déjà recensé 250 personnes du département pratiquant ce

sport et intéressées par son projet. Pour couronner l'ensemble, une police privée surveillera « si M. X ou Y a bien fermé ses portes à la fin de son séjour ». Le grand cirque, quoi, mené sous l'apathie des conseillers municipaux. Et qu'en disent les villageois d'Uxelles, en majorité âgés ? Ils feuilletent déjà du *Jours de France* au quotidien et s'en pâment...



Mazuranic n'est pas con. Très intelligent même. Sa philanthropie, c'est faire bâtir 400 pavillons luxueux coûtant 18 briques l'unité et revendus plus du double ! 150 actionnaires seraient en transe, le chèque détaché. Une société de vente en France et une autre en Suisse recevraient les achats internationaux. Car c'est de toute l'Europe, que convergeront sur Le Planet les représentants du capitalisme. Quel remue-ménage en perspective ! Uxelles a 50 habitants et Vertamboz à peine une centaine...

Pédago à la barbe de Viking, Bernard Banderier, maire de Denezières, commune limitrophe, ne l'entend pas de cette oreille, et demande au préfet du Jura, par lettre

ouverte, qu'il se saisisse du dossier, insistant sur la vocation rurale de la région, le déséquilibre entre les populations, la destruction du site. Il prévient également la SAFER. Elle ne pourra pas dire qu'elle n'a pas été prévenue. Mardi 27 septembre, quelque part (je laisse mijoter Mazuranic), un Comité de Défense du Planet naissait. Il fera son possible pour annuler le projet d'un promoteur assez généreux pour régler des tournées au bistrot, mais suffisamment cynique pour grignoter la terre aux paysans.

Tu vois, Mazuranic, nous n'avons pas la même conception de la société que toi. Ta société, elle se dessine et elle nous horrifie : la volaille casée dans les HLM onze mois et entassée sur les plages le reste de l'année, tandis que tes amis et toi vous vous prélasserez sur des territoires gardés, clos, privilégiés, à l'abri des manants. En choisissant Le Planet, mon lascar, tu t'es fourré le doigt dans l'œil ! Prudente, réservée malgré sa grâce, la chère Henriette Maire écrivait : « un projet qui, s'il voit le jour, fera reparler de lui ». Ça, c'est sûr, Le Planet, on a pas fini d'en parler, mais pas dans le sens qu'aurait souhaité Mazuranic...

Christian Treillard

(1) Journaliste à « La Suisse » (23 septembre 76).

● Contacts : MEL (Mouvement Ecologique Lédonien), 27, rue Perrin, 39 000 Lons-Le-Saunier.

Comité de Défense du Planet, M. Claude Banderier, 39 130 Denezières.

● Une réunion d'information aura lieu le vendredi 8 octobre à Clairvaux, 20 h 30, salle de musique.

SUR LE TERRAIN



lutte anti-nucléaire

PALUEL. Dans le cadre de la journée nationale contre l'industrie nucléaire, l'Association écologique cauchoise, le Groupe écologique de la région rouennaise, le Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté, le Collectif havrais d'écologie avaient décidé d'inspecter les travaux de la future centrale de Paluel.

Averti par lettre de cette visite, Monsieur Satre, ingénieur EDF chef d'aménagement du site, avait répondu par un télégramme négatif ; le samedi 18 septembre, dans l'après-midi, « les visiteurs » trouvaient l'entrée du chantier barrée par une ligne de chevaux de frise barbelée, derrière laquelle la maréchaussée locale montait la garde. Aucun représentant d'EDF en vue. Econduits, les « visiteurs » n'ont pu que faire le constat de destruction du site.

Actuellement, la falaise est entièrement défoncée, découpée. Ce qui était la vallée vivante est devenu un désert aride de craie dévasté sur 150 hectares par les pelles mécaniques. En ce moment, un recours est engagé devant le tribunal administratif de Rouen à la suite d'irrégularités lors de l'enquête d'utilité publique, portant sur l'autorisation de pompage et de rejet en mer de l'eau de refroidissement.

Les associations continuent la lutte et poursuivent l'effort vers une information objective.

Collectif Havrais d'Ecologie, 153, bd de Strasbourg, 76000 Le Havre.
Groupe écologique de la région rouennaise, 10 bis, rue de l'Avalasse, 76000 Rouen.

CHALON SUR SAONE-TOURNUS. Le clown atomique Jean Kergrist, qui continue sa tournée en Saône et Loire, sera à Tournus le jeudi 7 octobre et à Chalon le vendredi 8.

BORDEAUX. Mardi 12 octobre, à 20 h 30 salle de l'Aiglon, place Puy Paulin, aura lieu une conférence de Pierre Bressy sur les dangers des rayonnements ionisants. Elle sera suivie d'un débat. La même conférence aura lieu à Périgueux, Salle Montaigne, palais des fêtes, le jeudi 14 octobre à 20 h 30, et à Rodez, salle municipale du faubourg, place du Sacré Cœur, le mardi 19 octobre à 20 h 30.

ATOME : L'INFORMATION PRIME

Le « Journal Officiel » du 24 septembre a publié la circulaire du ministre de l'Industrie et de la Recherche, en date du 24 août, concernant l'aménagement de la procédure d'instruction préalable à la déclaration d'utilité publique des centrales thermiques classiques ou nucléaires. La circulaire précise que pour réaliser dans les meilleures conditions possibles le programme d'équipement de centrales nucléaires décidé par les pouvoirs publics, la localisation de ces installations fait désormais l'objet d'une procédure de concertation et d'information approfondie à l'échelon central ainsi qu'avec les instances régionales. Cette concertation, qui est accompagnée d'études préliminaires et d'avant-projets, destinée à apprécier la compatibilité de l'aménagement avec le milieu environnant, « doit s'engager le plus tôt possible avant le dépôt du dossier de demande de déclaration d'utilité publique ».

La présente circulaire, précise le ministre, répond à une double préoccupation : « mise au point d'une procédure à la fois rapide et complète sauvegardant les intérêts dont les administrations concernées ont la charge ; information approfondie du public et des élus sur l'implantation des équipements » concernés. Dans cette perspective, les préfets assureront, dès qu'ils seront saisis du dossier par les services du ministère de l'Industrie et de la Recherche, « la plus large publicité au projet par tout moyen approprié (communiqué de presse, audiovisuel, diffusion de brochures) ».

Pour ce qui est plus spécialement des élus, personnalités et organismes concernés par l'opération envisagée (parlementaires, conseillers régionaux, membres des comités économiques et sociaux régionaux, conseillers régionaux, maires, chambres de commerce et d'industrie, chambres d'agriculture, chambres des métiers,

etc.), « il a semblé utile que l'administration leur communique le dossier dès le dépôt de la demande de déclaration d'utilité publique ». Par ailleurs, les responsables devront apporter, « de façon claire et précise, toutes les informations nécessaires sur le projet aux différentes catégories d'intérêts qui souhaiteraient en obtenir ».

En ce qui concerne le déroulement de l'enquête publique, il est précisé que la publicité à donner à l'arrêté la prescrivant « fera l'objet, de façon systématique, de la diffusion la plus large dans la région concernée compte tenu des répercussions prévisibles de la centrale sur le milieu environnant ». Il importera d'apporter « un soin particulier » au choix des membres de la commission d'enquête désignés par l'arrêté préfectoral. Pour que la commission opère dans les meilleures conditions il est prévu « la désignation, par l'autorité publique responsable d'un projet, d'un responsable de bon niveau susceptible de fournir à celle-ci les renseignements qu'elle pourrait juger nécessaires ».

Les réponses aux observations formulées pendant l'enquête pourront être regroupées sous forme de thèmes lorsqu'elles présentent un caractère général. Toutefois, il sera répondu « de façon systématique aux observations des particuliers directement concernés par le projet et pour autant qu'elles intéressent, par exemple, les atteintes au patrimoine, les troubles de jouissance ». Une attention toute spéciale devra être accordée à la publicité des conclusions motivées de la commission d'enquête. Par ailleurs, ajoute le ministre, « il n'y aura que des avantages à ce que les préfets chargés de l'exécution des dispositions rappelées ci-dessus fassent procéder à la plus large diffusion possible des conclusions de la commission d'enquête par tout moyen approprié, audiovisuel, communiqué de presse, etc. »

FESSENHEIM. EDF annonce le démarrage du réacteur n° 1 pour la fin octobre. Depuis le 11 avril 1976, au sein de la Fédération antinucléaire des environs de Fessenheim, une partie de plus en plus grande de la population de la région marque son opposition et tente de pousser les différentes municipalités concernées à exiger, avant le démarrage :
- la constitution de la commission de contrôle indépendante d'EDF demandée dès 1971 par le Conseil municipal de Fessenheim ;
- la publication du plan Orsec-radiations, réclamée auprès du préfet, et l'organisation d'exercices d'alerte ;
- l'organisation démocratique d'une consultation populaire sur l'acceptation ou le refus des risques encourus.

Le Comité de Sauvegarde de Fessenheim et de la Plaine du Rhin va appuyer et étendre cette démarche. Il va notamment insérer dans différents quotidiens régionaux plusieurs placards expliquant les raisons de cette opposition. Cette campagne reviendra au comité à plusieurs millions d'anciens francs. Il a donc besoin d'un soutien massif. Ce soutien peut être d'abord financier : les chèques sont à libeller au nom de J.J. Rettig, CCP 94754 D, Strasbourg, ils sont à adresser à Monique Blum, 66, rue du Ballon, Uffholtz, 68700 Cernay. Il peut être aussi actif, en récoltant le maximum de pétitions dans chaque commune. Plusieurs conseils municipaux ont adressé une motion au préfet à la demande des populations ; c'est un premier pas important, mais insuffisant. Si vous décidez de prendre l'initiative de recueillir des signatures dans votre commune, demandez des feuilles de pétition à M. Gutmann, FANEF, Algotshheim, 68600 Neuf Brisach.

Il est encore temps d'agir, mais faites vite. Comité de sauvegarde de Fessenheim de la Plaine du Rhin, école de Champenay, 67420 Saales.

OYONNAX (Ain). Un comité antinucléaire vient de se créer. Il se réunira tous les jeudis, à 20 h 30, au local de l'A.M.E., 13, rue de Nierme.

tutti frutti

CAMBRAI. Les Amis de la Terre organisent une semaine de l'écologie du 7 au 15 octobre. Des films : « L'an 01 », au centre culturel, 2, rue des Archers, les jeudi 7, vendredi 8 et mardi 12 octobre à 20h 45, et « La Cécilia », au même endroit les jeudi 14, vendredi 15 et mardi 19 octobre à 20h 45. Des expositions : énergie nucléaire, urbanisme, architecture, énergies nouvelles, récupération des déchets, les samedi 9 et dimanche 10 octobre, à l'Hôtel de Ville ; permanence de l'exposition pour les scolaires les lundi 11 et mardi 12.

Des conférences : « L'agriculture française et la faim du monde », par René Dumont, le dimanche 10 octobre à 15h ; cette conférence sera suivie d'un forum, réunissant agriculteurs et autres personnes intéressés par la culture biologique. « Problèmes soulevés par l'exploitation de l'énergie nucléaire », par le professeur Deblock, mercredi 13 octobre, à 20h 45, au centre culturel. Une soirée animée par des artistes et poètes locaux, avec la participation de Denis Wetterwald, se déroulera le samedi 9 octobre à partir de 20h 30, au centre culturel également.

ROUEN. Une librairie militante, qui voudrait être aussi un lieu d'échanges et de rencontres, s'ouvrira le samedi 9 octobre au 102, rue St. Hilaire, à Rouen.

ROUTELE (Doubs). Claude Lorenzo, pour manifester son désaccord avec le programme nucléaire français, a retenu 6 % de sa facture EDF, et les a versés à un organisme chargé de promouvoir l'énergie solaire. Il n'est pas le seul, ni le premier à le faire. Il invite tous ceux qui sont intéressés par ce genre d'action à une réunion à la mairie de Routelle, le vendredi 8 octobre, à 20h 30. Vous pouvez aussi passer le voir ou lui écrire à l'adresse suivante : Claude Lorenzo, école public, Routelle, 25 410 Vit.

L'ECOLE DE L'AUTOGESTION

L'ACCEN, Centre d'éducation nouvelle et d'apprentissage à l'autogestion, vous attend tous de 10 à 18 ans au 117, av. de Choisy, où nous venons de nous installer avec Les Amis de la Terre, « La Gueule Ouverte », Bio-Coop...

Nous vous proposons des activités de groupe, sous la forme de travail de recherche à travers une relation d'échange entre parents-enfants-intervenants. Nous ne cherchons pas à favoriser une activité plutôt qu'une autre, mais nous insistons davantage sur leur complémentarité. Cette année, nos grands thèmes de recherche vont être :

- L'ouverture sur l'extérieur.
- Stages dans des milieux de travail suivis d'une réflexion.
- Activités visant à développer l'épanouissement et la créativité.

Pour que l'ACCEN puisse fonctionner correctement, nous souhaitons une participation mensuelle d'environ 650 F, mais l'investissement financier reste au libre choix des parents.

ACCEN



BELGIQUE

LES CONFITURES DE MARIE

CLAP'SABOTS. Tout le monde se souvient de la fête « Le temps des cerises » les 5, 6 et 7 juin dernier à Floreffe, avec ses trois jours de spectacle, ses deux podiums, ses animations, ses ateliers, sa centaine d'artistes aux cheveux longs et aux jeans rapiécés. C'était la preuve qu'il est possible de s'amuser et d'être heureux avec peu d'argent. S'inspirant de ce festival, Marie Clap'Sabot et l'équipe technique de la RTB-Namur vous

« La Gueule Ouverte »
fondateur : Pierre Fournier
directrice de la publication : Isabelle Cabut
responsable de la rédaction : Arthur
secrétaire de rédaction : Laurent Samuel
maquette : Rose Dentin
assistant à la maquette : Petit-Roulet
administration : « les éditions PATATRAS ! »
société de presse au capital de 2 100 F
117, avenue de Choisy, 75013 Paris
composition et photogravure : Graphiti
5, rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris
(246 03 53)
distribution N.M.P.P.

abonnements : un an : 180 F ;
6 mois : 95 F ; 3 mois : 50 F
par chèque bancaire
chèque postal ou mandat
adressé aux éditions Patatras,
117, avenue de Choisy
75013 Paris

invitent à écouter l'émission « Le temps des cerises » les dimanche 3, 10, 17, 24 et 31 octobre de 13h 15 à 15h sur RTB 1 sur 483,9 mètres en AM et en radio couleur.

BRUXELLES. Désormais, vous trouverez « La Gueule Ouverte » au siège de la Coopérative culturelle, 65, rue du Midi, 1 000 Bruxelles. Tous les lecteurs (trices) qui aimeraient faire de la vente militante et se charger de distribuer la G.O. autour d'eux sont bienvenus. Téléphoner au 02 51 336 39.

DOLE. Le Comité du Jura de la Ligue nationale pour la liberté des vaccinations, se réunit régulièrement, le dernier jeudi de chaque mois, à 20 h 30, salle des Cordeliers. Assistez à une réunion avant de vous faire vacciner contre la grippe !

PARIS 14^e. Il y a à Paris une centaine de milliers de logements vides. Parmi eux, une grande maison rue Asseline, dans le quatorzième arrondissement, inoccupée depuis plus de trente ans. Au vu et au su des gens du quartier, un groupe de personnes sans logement - dont plusieurs chômeurs - s'y sont installés il y a un an environ. Le propriétaire n'a pas tardé à réclamer, puis finalement à obtenir, une ordonnance d'expulsion. Mais les occupants ont introduit un recours en référé-délai, et ont obtenu un sursis. Celui-ci est venu à expiration. Le tribunal des référés doit prendre une décision mercredi 6 octobre. Si le juge accorde un nouveau délai, les occupants seront tranquilles jusqu'en avril (aucune expulsion ne peut légalement avoir lieu pendant la mauvaise saison). D'ici là, le demande de réquisition qu'ils ont faite a des chances d'aboutir.

Le soutien local aux occupants ne cesse de grandir. Ils ont l'appui moral du PSU, du Parti socialiste (dont un conseiller de Paris), du Parti communiste, qui a promis de manifester en cas d'expulsion, et de l'association Vivre dans le 14^e. Des affiches ont été collées un peu partout, des pétitions distribuées dans les rues et sur le marché Edgar Quinet. Une intervention a eu lieu lors d'une émission de France-Musique le 2 octobre. Un réseau des occupants de maisons vides du 14^e est en formation. Mercredi 6 octobre, jour du procès, un millier de tracts expliquant les « techniques » d'occupation seront distribués.

Les occupants de la rue Asseline ont besoin de votre soutien. Il faut être nombreux mercredi 6 octobre à 14 h, au tribunal des référés, palais de justice, métro Cité.

PARIS. Réouverture du comptoir écologique Marjolaine. Il propose, cette année, un magasin d'alimentation biologique (céréales, vins, légumes) au prix mi-gros et une librairie d'écologie politique et pratique. La boutique située 14, rue La Hire, 75013 Paris (métro place d'Italie ou Nationale) sera ouverte le soir entre 16 h et 20 h, sauf le lundi. Ils cherchent une ronéo à alcool ou à encre, pas trop chère.



PONTOISE. Conférence-débat sur le jardinage biologique, le vendredi 8 octobre à 20h 30, salle omni-sports, rue Pierre de Coubertin. Pour tous renseignements : Les Amis de la Terre, groupe du Val d'Oise, 8, rue Pierre Curie, 95 300 Pontoise. Tél : 031 26 98.

VILLIERS LE BEL. Soirée-débat sur l'énergie nucléaire vendredi 15 octobre à 21 h à la M.J.C., 44, av. Pierre Semard (en face du stade). Cette réunion est organisée par le Collectif écologique du Paris, 37, rue Sœur Angèle, 95210 Saint-Gratien. Tél : 417.28.90.

DU COTE DE NOGENT

A propos de la campagne prévue contre l'implantation de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine, les Amis de la Terre de Paris font les propositions suivantes :

Depuis trois semaines, à l'initiative de Pierre Cuesta du Comité antinucléaire de Paris, un certain nombre de représentants de groupes écologiques de la Région parisienne et de militants antinucléaires se sont réunis pour préparer une campagne contre l'implantation de la centrale de Nogent.

La proposition de Pierre Cuesta a deux caractéristiques. La date : la plus rapprochée possible (novembre en l'occurrence). Le moyen : meeting à la Mutualité, puis distribution d'affiches aux membres présents pour un collage immédiat.

Nos réactions à ce projet se situent à plusieurs niveaux. Nous pensons qu'une action de ce type doit être précédée par la consultation des autres composantes du mouvement anti-nucléaire : syndicats, partis, scientifiques... Ne pas le faire, c'est retourner trois ans en arrière dans un isolationnisme stérile et néfaste.

De plus, les décisions prises de façon bien peu démocratiques augurent mal de la suite. De plus, les groupes voisins de la centrale n'étaient pas favorables à une action trop hâtive. Enfin, si l'intention d'agir est louable, il ne nous apparaît pas responsable d'engager une telle action de façon hâtive et sans mettre tous les atouts de notre côté. En effet, pour mobiliser ou sensibiliser les habitants de la Région parisienne sur la question de Nogent, une campagne vigoureuse et bien menée est nécessaire.

Pour ce faire, les Amis de la Terre font les propositions suivantes :

1° L'action ne doit pas être précipitée, afin que le travail préparatoire (con-

tacts avec les groupes, mise en œuvre d'une stratégie, sensibilisation de la presse, etc.) se fasse dans les meilleures conditions. Il ne s'agit pas pour autant de repousser l'action aux calendes.

2° Le meeting doit être l'aboutissement de la campagne et non le point de départ (point sur lequel notre position diverge de celle du CAN). Le meeting aura d'autant plus d'impact qu'il aura été précédé d'une campagne bien orchestrée.

3° Le meeting ne peut suffire à la mobilisation de la presse et de l'opinion ; une action spectaculaire à définir entre les groupes doit être fixée.

4° Les A.T. Paris proposent avant tout meeting une campagne de 15 jours (« 15 jours contre Nogent et Achères ») coordonnée par quartiers, avec affiches, tracts, réunions publiques, expositions, projection de films, etc. Pour notre part, nous l'organiserons dans le 13^e.

5° Comme action spectaculaire, nous proposons qu'avant le meeting un « bateau actif » descende la Seine à partir de Nogent avec « Monsieur Uranium » à bord, et accoste à Notre-Dame. Puis marche-procession vers la Mutualité. Invitation officielle de Lucien Barnier, désignation d'un faux Lucien s'il n'accepte pas.

En conséquence nous proposons que la date du meeting à la Mutualité soit fixée à janvier. C'est à notre avis la condition indispensable pour assurer la pleine réussite de cette manifestation. Nous demandons aux groupes écologiques de la Région parisienne de manifester leurs réactions à cette proposition, en nous contactant au 707.41.19 cette semaine.

Les Amis de la Terre,
117, av. de Choisy,
75013 Paris

STRASBOURG. Grand rassemblement en faveur d'une protection des sites rhénans, le samedi 9 octobre, à 16 h 45, place de l'Etoile. La forêt du Rhin qui comptait 16 000 ha en 1935, n'en comptait plus que 8 000 en 1975. La menace d'une nouvelle amputation plane toujours sur les grands arbres. Prenez contact avec l'Association Fédérative Régionale pour la Protection de la Nature, région de l'est, 28, rue Goethe, 67 000 Strasbourg.

PARIS 13^e. La commission alimentation des Amis de la Terre persiste et signe ! Elle tiendra une nouvelle fois réunion vendredi 15 octobre, à 19 h, 117, av. de Choisy. Il ne s'agit pas de faire une coopérative de bouffe biologique à la Biocoop, ni des analyses de produits à la « Que Choisir ? », ni une promotion de l'agriculture écologique à la Nature et Progrès. Quant à ce qu'il s'agit de faire, c'est à vous de choisir...

CHATOU. Le Groupe d'action écologique et antinucléaire de Chatou existe toujours. Il invite les lecteurs de la G.O. de St Germain en Laye, Croissy, Le Tecq, Nanterre, Montesson et les autres à sa prochaine réunion, le mercredi 13 octobre, à 21h, à « L'Eau vive » (près de la piscine). Pour tout contact, écrire à Monsieur Antoniazzi, chemin des Vignobles, 78 400 Chatou.

PARIS. Un boulanger fabriquant du pain complet, viendra apporter son témoignage le mardi 12 octobre à 19h 30, dans le cadre de l'Université verte de Nature et Progrès, 45, rue de Lisbonne, 75008 Paris.

CHAMPIGNONS (suite)

LEPIOTAE - LES COULEMELLES

LA LÉPIOTE ÉLEVÉE OU DÉGUENILLÉE EST UN EXCELLENT CHAMPIGNON D'AUTOMNE DONT ON NE MANGE QUE LE CHAPEAU, LE PIED ÉTANT DUR, FILANDREUX ET CORIACE

POUR CONSERVER LES LÉPIOTES - AINSI QUE D'AUTRES CHAMPIGNONS SUFFISAMMENT RÉSISTANTS TELS QUE LES BOLETS, LES AGARICS, LES MORILLES, LES CHANTERELLES, LES CRATERELLES OU TROMPETTES DES MORTS - ON PEUT LES DÉSÉCHER. EN LES ÉTALANT SUR DES FEUILLES DE PAPIER DANS UN ENDROIT SEC; LES RETOURNER RÉGULIÈREMENT. OU LES COUPER EN MORCEAUX QUE L'ON ENFILE COMME UN COLLIER SUR UN FIL SOLIDE QUE L'ON SUSPEND DANS UN GRENIER SEC ET AÉRÉ.



ON GRATTE LÉGÈREMENT LA CUTICULE DU CHAPEAU CHEZ LES SUJETS ÂGÉS. ON PEUT ALORS LE FAIRE ROTIR COMME UN STEAK DANS UNE POËLE AVEC DU BEURRE, DE L'AIL ET DU PERSIL HÂCHÉS FINEMENT. SEL, POIVRE.

LEPIOTA PROCERA

ou Grande Lépiote ou Coulemelle ou Parasol
EXCELLENT COMESTIBLE!

• Chapeau: 10-25 cm, mauve clair, lisse au centre. Cuticule supérieure grossièrement pelucheuse, brune, fragmentée en écailles. Cuticule inférieure blanchâtre ou noisette, soyeuse, fibreuse, formant de fines écailles.

ON PEUT ÉGALEMENT LES CONSERVER PAR STÉRILISATION. (PROCÉDÉ CLASSIQUE)



OU ENCORE, APRÈS LES AVOIR ÉBOUILLANTÉS, PUIS ÉGOUTTÉS, LES CONSERVER DANS L'HUILE, DANS UN BOCAL HERMÉTIQUE. CERTAINS LES CONSERVENT DANS DE LA GRAISSE DE PORC FONDUE DANS LAQUELLE LES CHAMPIGNONS ONT BOUILLI 20 MINUTES.

LES CHAPEAUX HÂCHÉS PUIS MIJOTÉS DANS UN POËLLON EN TERRE (BEURRE, AIL, PERSIL, SEL, POIVRE, UNE GOUTTE DE VIN BLANC) PENDANT 10 MINUTES, AUXQUELS ON AJOUTE UNE CUILLERÉE DE FARINE POUR LIER, PUIS UNE CUILLERÉE DE CRÈME, DONNENT UNE EXCELLENTE PRÉPARATION POUR CROÛTES AUX CHAMPIGNONS. ON PEUT AUSSI LES FAIRE EN BEIGNETS, À LA GRANDE FRITURE.

QUE CEUX QUI ONT D'AUTRES RECETTES NOUS LES COMMUNIQUENT... MERCI

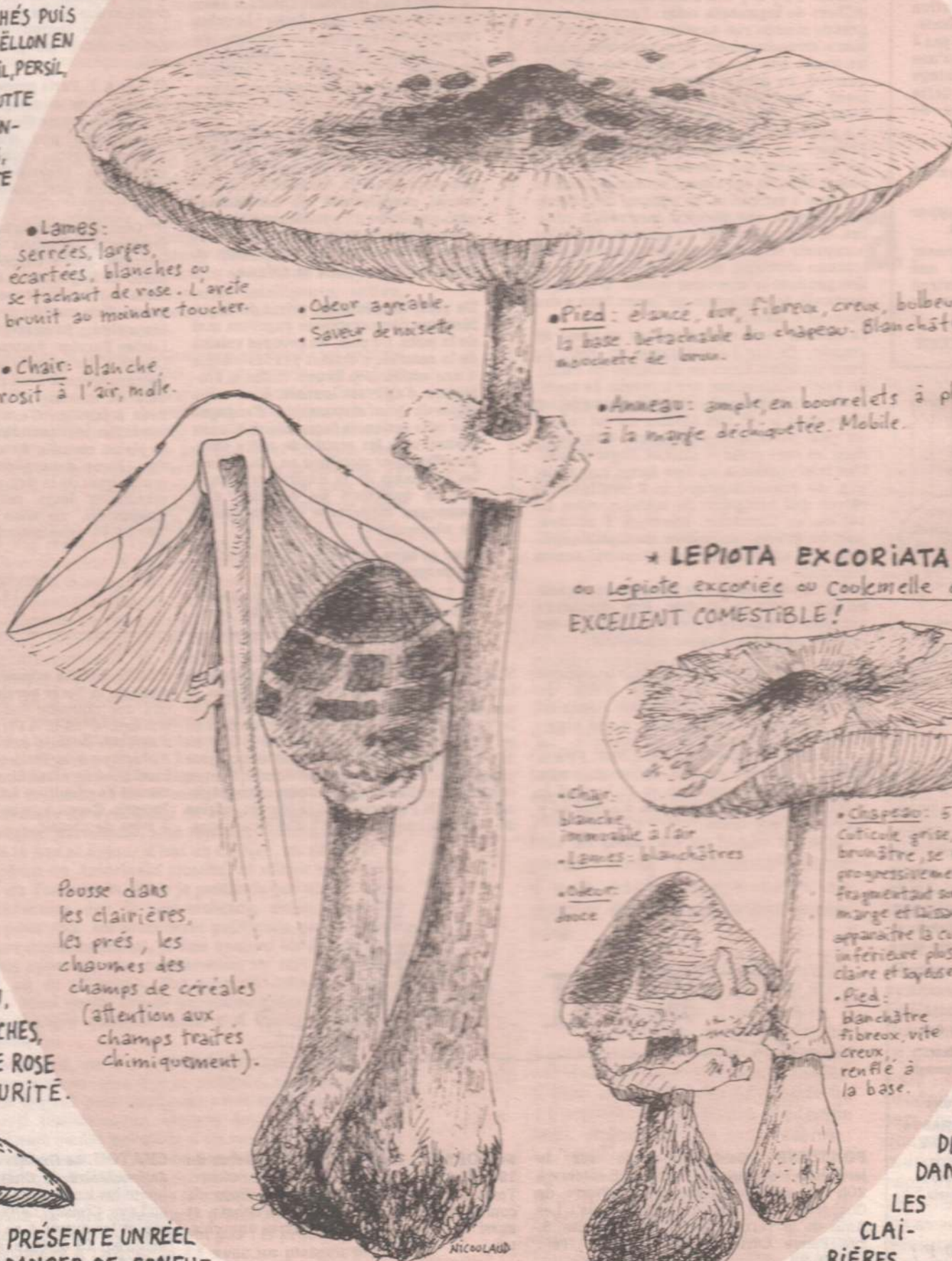
LEPIOTA NAUCINA

LÉPIOTE PUDIQUE. CHAPEAU BLANC, UN PEU GRENU, LAMELLES BLANCHES, SE TEINTANT DE ROSE À PLEINE MATURITÉ.

Pousse dans les clairières, les prés, les chaumes des champs de céréales (attention aux champs traités chimiquement).



PRÉSENTE UN RÉEL DANGER DE CONFUSION AVEC L'AMANITE PHALLOÏDE BLANCHE. IL VAUT MIEUX S'ABSTENIR DE LA RÉCOLTER BIEN QU'ELLE SOIT UN DÉLICAT COMESTIBLE



• Lames: serrées, larges, écartées, blanches ou se tachant de rose. L'arête brunit au moindre toucher.

• Chair: blanche, rosit à l'air, molle.

• Odeur: agréable. Saveur: de noisette

• Pied: élancé, dur, fibreux, creux, bulbeux à la base. Détachable du chapeau. Blanchâtre tacheté de brun.

• Anneau: ample, en bourrelets à plusieurs couches, à la marge déchiquetée. Mobile.

LEPIOTA EXCORIATA

ou Lépiote excoriée ou Coulemelle excoriée
EXCELLENT COMESTIBLE!

• Chair: blanche, immuable à l'air
• Lames: blanchâtres
• Odeur: douce

• Chapeau: 5-15 cm. Cuticule grise, acrée ou brunâtre, se retirant progressivement en se fragmentant sur la marge et laissant apparaître la cuticule inférieure plus claire et soyeuse.
• Pied: blanchâtre fibreux, vite creux, renflé à la base.



LEPIOTA HELVEOLA

LÉPIOTE BRUNE TRÈS TOXIQUE, VOIRE MORTELLE DE TRÈS PETITE TAILLE - 2 À 3 CM. DE DIAMÈTRE, MAXIMUM 6 CM. VIENT DANS LES PRÉS,

LE LONG DES MURS, DANS



LES CLAIRIÈRES. NE RÉCOLTER QUE LES LÉPIOTES SUPÉRIEURES À 10 CM. DE DIAMÈTRE ET 15 À 20 CM. DE HAUTEUR DE TIGE